

# DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 04h44 Dohr: 12h50  
Asr: 16h30 Maghreb: 19h25 Isha: 20h49

MÉTÉO

Alger : 29° 23°  
Oran : 29° 22°  
Annaba : 36° 23°  
Béjaïa : 28° 20°  
Tamanrasset : 41° 32°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 28 août 2024 / 24 safar 1445 - N° 3639 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

**Voter pour le candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune pour soutenir les acquis dont ceux liés à la mémoire nationale (Smati)** Pp. 3-4

ORGANISATION DE COOPÉRATION ISLAMIQUE

**M. Belmehdi participe à la 50<sup>e</sup> session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI** P. 24

ALGÉRIE - EGYPTÉ

**M. Attaf présente ses condoléances suite au décès de l'ancien ministre égyptien des Affaires étrangères Dr. Nabil Al Arabi** P. 24

75<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DES CONVENTIONS DE GENÈVE

## L'humanité vit les pires séquences de son histoire à travers le génocide de Ghaza

A l'heure de la célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire des conventions de Genève, les crimes les plus abjectes et les pires atrocités sont commis depuis plus de 320 jours par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, sous le regard impuissant de toute l'humanité, ce qui remet en question l'efficacité et la perspicacité de ces quatre Conventions. Depuis octobre 2023, l'humanité vit l'une des pires séquences de son histoire post-seconde guerre mondiale : l'agression sioniste contre le peuple palestinien. Une agression qui a méthodiquement, et durant plus de 320 jours d'atrocités, transgressé toutes les règles du droit international humanitaire en temps de guerre établies par les Conventions de Genève et de ses protocoles additionnels de 1977. Bombardements délibérés d'hôpitaux, de structures sanitaires et attaques ciblées contre le personnel de santé palestinien, prohibés par les deux premières conventions (celles de 1864 et de 1906), maltraitances, tortures et assassinats de prisonniers (palestiniens) protégés par la troisième convention de 1929, massacres quotidiens des populations civiles, en majorité des femmes et d'enfants, interdits par la quatrième convention établie au lendemain de la seconde guerre mondiale ainsi que ses deux protocoles de 1977... P. 24



COMMERCE EXTÉRIEUR

**M. Zitouni préside l'installation des membres du Comité de suivi du commerce extérieur (Ministère)** P. 6

FÊTE DE LA FIGUE

**Tizi-Ouzou: une cinquantaine d'exposants attendus à Lemsella** P. 8

FRANCE

**Saisie record de plus de 10 tonnes de cocaïne dans les Caraïbes** P. 9

SANTÉ

**OBÉSITÉ INFANTILE**  
**Les troubles du sommeil multiplient le risque par deux** Pp. 12-13

FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS**  
**L'Olympique d'Akbou prépare la saison 2024/2025** Par F. Yanis P. 21



BLIDA

**Ouverture des inscriptions pour le Concours national du chant révolutionnaire** P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

**Arrestation d'un individu pour détérioration d'affiches électorales à Tizi-Ouzou (sûreté)** P. 2

## FOURNITURES SCOLAIRES Sétif : ouverture de 5 espaces commerciaux pour la vente de fournitures scolaires à des prix compétitifs (wilaya)

Au total, 5 espaces dédiés à la commercialisation de fournitures scolaires à des prix compétitifs ont été ouverts dans la wilaya de Sétif en prévision de la rentrée des classes 2024-2025, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Ces espaces commerciaux, répartis à travers les communes de Sétif, d'El Eulma, d'Ain Oulmène, d'Ain Azel et de Bougaa (nord et sud de Sétif), proposent aux parents d'élèves différentes fournitures et des manuels scolaires destinés aux trois paliers de l'enseignement, proposés à des prix "très compétitifs, à la portée des bourses moyennes", a souligné la même source.

Selon les services de la wilaya, ces expositions-vente qui resteront ouvertes jusqu'au lendemain de la rentrée scolaire, organisées à l'initiative de la direction du commerce et de la promotion des exportations, en coordination avec la chambre de commerce et d'industrie "El Hidhab", réunissent une cinquantaine d'opérateurs économiques.

L'espace commercial inauguré lundi par le wali, Mustapha Limani, à la salle des fêtes du centre-ville (non loin de la fontaine d'Ain Fouara), a attiré dès la matinée un grand nombre d'écloiers et de parents qui disposent d'un choix important d'articles scolaires proposés par 17 exposants à des prix compétitifs.

## ALGER

### Extinction d'un incendie de compteurs électriques dans un immeuble aux Eucalyptus (Protection Civile)

Les unités de la Protection Civile (PC), ont procédé, lundi, à l'extinction d'un incendie ayant affecté des compteurs électriques, au niveau d'un immeuble aux Eucalyptus (Alger), indique un communiqué des services de la Protection civile.

Les unités de la Protection Civile (PC) sont parvenues à éteindre ce feu et à empêcher sa propagation au reste de l'immeuble, a précisé le communiqué, ajoutant que l'incendie a causé des problèmes respiratoires à 8 personnes qui ont été secourues et transportées à l'hôpital.

Les services de la Protection civile ont mobilisé, lors de leur intervention, trois (3) camions-citernes, deux (2) ambulances et un camion (1) doté d'une échelle mécanique, conclut la même source.

## ADE TIZI-OUZOU

### Perturbation dans l'alimentation en eau dans quatre communes à cause d'une fuite

L'alimentation en eau potable de quatre communes de la partie centre-est de la wilaya de Tizi-Ouzou connaît des perturbations depuis lundi soir à cause d'une "importante" fuite d'eau sur la conduite de refoulement Taksebt/Freha/Azazga, rapporte un communiqué de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE).

La fuite est causée par un éclatement enregistré sur la conduite principale de refoulement du transfert d'eau Taksebt-Freha-Azazga de diamètre 600 mm, survenu en fin de l'après-midi, au niveau du tronçon situé à la sortie de la ville de Freha, en allant vers la RN 12, en direction de Tizi-Ouzou, selon la même source.

Aussi, l'unité de l'ADE de Tizi-Ouzou, qui a entamé les réparations, a souligné dans son communiqué que cette intervention "entraînera l'arrêt du système d'AEP, et par conséquent, des perturbations dans les programmes de distribution au niveau des communes de Freha, Azazga, Yakouren et Ait Khelili".

Le service d'alimentation en eau potable reprendra "dès la fin des travaux de réparation", a-t-on ajouté, assurant que "d'importants moyens humains et matériels sont mobilisés pour rétablir l'alimentation en eau dans les plus brefs délais".

## ACCIDENTS DE LA ROUTE Djelfa: un mort et deux blessés dans un accident de la route (Protection civile)



Une personne est décédée et deux (2) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mardi dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'unité secondaire d'Ain Ibel est intervenue suite au dérapage et renversement d'un véhicule touristique dans un ravin, sur l'axe de la RN 18 traversant la région Amera, a indiqué le chargé de communication auprès de la Direction de la Protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khadher.

L'accident a causé la mort d'une personne âgée de 56 ans, en plus de blessures à deux autres, âgées de 19 et 54 ans, toutes deux ont été assistées sur place avant leur évacuation vers l'hôpital d'Ain Ibel.

La dépouille de la victime a été transportée à la morgue du même établissement hospitalier, a-t-on ajouté de même source.

Une enquête a été ouverte par les services sécuritaires compétents pour déterminer les causes et circonstances de cet accident, a conclu le lieutenant Khadher.

## 49 morts et 1980 blessés en une semaine (Protection civile)

Quarante-neuf (49) personnes sont décédées et 1980 autres ont été blessées dans 1430 accidents de la circulation survenus durant la période du 18 au 24 août à travers plusieurs wilayas, indique, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Oued où 4 personnes sont décédées et 18 autres ont été blessées dans 12 accidents de la circulation, précise la même source. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1663 incendies urbains, industriels et divers, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger avec 176 incendies, Tizi Ouzou (112) et Blida (108).

En outre, 5831 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 373 personnes en situation de danger et l'exécution de 5117 opérations diverses d'assistance.

## MASCARA

### Perturbation de l'AEP dans dix communes en raison de travaux de maintenance

L'approvisionnement en eau potable (AEP) est perturbé, mardi dans 10 communes de la wilaya de Mascara, en raison de travaux de maintenance, a indiqué l'unité de la wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

Les communes concernées par cette perturbation sont Hassine, El-Guetna, Mascara-ville, Ghriiss, Tizi, El-Keurt, Aïn Fares, El-Bordj, Khalouia et Matemor, a précisé la même source, expliquant que la situation est due à des travaux entamés, mardi, pour la réparation d'importantes fuites d'eau enregistrées au niveau de la conduite d'amenée principale de 700 millimètres du système de transfert d'eau Mostaganem- Arzew-Oran (MAO), au niveau du couloir de Mascara, traversant la commune de Hassine.

L'ADE a précisé que l'approvisionnement des citoyens en eau potable des communes citées, sera rétabli "progressivement, dès l'achèvement des travaux".

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Arrestation d'un individu pour détérioration d'affiches électorales à Tizi-Ouzou (sûreté)

Un individu a été interpellé par les services de sécurité à Tizi-Ouzou pour détérioration des affiches électorales de la campagne des candidats à l'élection présidentielle du 7 septembre, a rapporté mardi un communiqué de la sûreté de wilaya.

L'arrestation de cet individu est intervenue grâce au système de vidéosurveillance installé au niveau de certaines artères de la ville, et qui a permis de l'apercevoir sur une vidéo en train de commettre son forfait.

Des agents de police de la 2e sûreté urbaine ont été sur les champs orientés vers les lieux et ont procédé à son arrestation en flagrant délit et en possession de trois comprimés psychotropes.

Il a été présenté au parquet pour "détérioration de supports électoraux" et "possession de comprimés psychotropes destinés à la consommation", a-t-on précisé de même source.

## Aïn Temouchent : mise en échec de trois tentatives d'émigration clandestine et arrestation de 45 individus (GN)

Les services de la Gendarmerie nationale de Aïn Temouchent ont mis en échec trois tentatives d'émigration clandestine par mer et ont arrêté 45 individus, a-t-on appris, lundi, auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité.

Ces opérations ont permis la saisie d'une embarcation en acier, d'une embarcation pneumatique, deux moteurs, 13 jerricans d'essence d'une capacité de 20 litres chacun et de deux autres d'une capacité de 30 litres chacun, a précisé la cellule de communication.

Dans le cadre de ces opérations, une somme de 50.000 DA et des sommes en devises s'élevant à 10.330 euros, cinq rials saoudiens, 10 dinars tunisiens et 45 téléphones portables ont été saisis, selon la même source.

Après l'accomplissement de toutes les procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, sous l'accusation du délit de trafic d'immigrés, dans le cadre d'un groupe criminel organisé, et planification de quitter illégalement le territoire national, selon la même source.

## Alger: démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de barreaudages métalliques (Sûreté nationale)

Les éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) d'Ouled Fayet (Alger) ont procédé, la semaine écoulée, à l'arrestation de 5 individus pour vol de barreaudages métalliques d'un jardin public à Dely Ibrahim, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services.

L'affaire fait suite à une patrouille dans le secteur de compétence, lors de laquelle 5 individus ont été pris en flagrant délit de chargement, à bord d'un véhicule, de barreaudages métalliques d'un jardin public", précise le communiqué qui ajoute que les mis en cause ont été arrêtés et conduits au siège de la brigade pour poursuivre les formalités juridiques.

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour les chefs d'inculpation de constitution d'une bande de malfaiteurs et vol avec circonstances aggravantes de nuit, de bris et d'usage de véhicule, selon la même source.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

**Les candidats mettent en avant leurs solutions pour répondre aux attentes des différentes catégories sociales (SYNTHESE)**

Les candidats à l'élection présidentielle du 7 septembre, ainsi que leurs représentants ont poursuivi, lundi, leurs sorties sur le terrain dans plusieurs wilayas du pays, au 12e jour de la campagne électorale, mettant en avant les solutions "réalistes" inscrites dans leurs programmes en vue de répondre aux préoccupations des différentes catégories sociales.

Le candidat du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, s'est engagé, depuis la wilaya de Ouargla, à mettre en place "un système économique équilibré" qui donne aux compétences nationales "la chance d'investir".

Animant un meeting à la salle Sedrata, dans le cadre de la campagne électorale, M. Aouchiche a affirmé qu'il œuvrera, s'il est élu, à "mettre en place un système économique équilibré qui donne aux compétences nationales la chance d'investir".

L'Algérie "dispose des potentialités et des compétences lui permettant de réaliser le bond de développement escompté par le peuple", a-t-il dit, soulignant la nécessité pour le secteur des hydrocarbures d'appuyer le développement et l'économie nationale.

Sur le plan social, le candidat du FFS s'est engagé à "lutter contre le chômage, notamment chez les jeunes", en tenant compte des "spécificités et potentialités de chaque région".

Il a également promis de "revoir les salaires" et d'"augmenter les allocations destinées aux catégories vulnérables", proposant d'"allouer une partie de la fiscalité pétrolière au financement d'un fonds chargé d'investir dans les grands projets pour la création d'emplois".

De leur côté, les dirigeants des formations politiques soutenant le candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune, ont souligné l'importance de lui renouveler la confiance pour un second mandat afin de lui permettre de poursuivre la politique de soutien social au profit des différentes catégories sociales.

A Bou-Saâda (M'sila), le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahi, a assuré que le vote en faveur du candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune, lui permettrait de "poursuivre la politique de soutien social aux différentes catégories ainsi que la réalisation de nouveaux programmes d'habitat et l'augmentation de l'allocation des femmes au foyer et des personnes aux besoins spécifiques, des pensions de retraite et des salaires des fonctionnaires".

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a affirmé que l'élection de M. Abdelmadjid Tebboune permettra de poursuivre les réformes engagées jusqu'ici et de consolider les acquis réalisés au cours de son premier mandat.

S'exprimant dans un meeting populaire à Médéa, M. Benmbarek a évo-



qué, à cette occasion, les efforts financiers "conséquents" consentis notamment pour la prise en charge des préoccupations des habitants des zones d'ombre.

Ajjel où il a animé un meeting populaire, le président du Mouvement El-Bina Abdelkader Bengrina a salué, quant à lui, l'engagement du candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune, lors de son meeting tenu dimanche à Oran, d'augmenter les allocations chômage et des femmes au foyer, et de créer 450.000 emplois.

M. Bengrina a soutenu que la "vision prospective" du candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune permettra une répartition équitable des richesses et la création de pôles économiques dans toutes les régions du pays ainsi que de "réaliser un développement économique et social".

Le président du front El Moustakbel, Fateh Boutbig, a souligné, pour sa part, à Relizane les réformes et les réalisations concrétisées, durant le premier mandat, et ce, à tous les niveaux et en faveur de toutes les couches de la société, citant entre autres, la revalorisation des salaires, des pensions de retraites et l'octroi de l'allocation chômage, en plus, a-t-il mentionné, de la "construction d'un front interne fort".

Dans le même esprit, la présidente du parti Tajamoue Amal El Djazaïr (TAJ), Fatima Zohra Zerouati, a affirmé, à partir de Jijel, que le programme du candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune est "porteur de beaucoup d'espoirs pour toutes les catégories sociales à travers des engagements concrétisés durant son premier mandat et d'autres qu'il œuvrera à réaliser en cas de sa réélection". A Boumerdès, le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a souligné la nécessité de sortir "en force" le jour du scrutin, pour accorder son soutien au candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune, ce qui lui donnera "la latitude de prendre des décisions pour

poursuivre le processus de développement du pays".

Par ailleurs, le candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelaali Hassani Cherif, a souligné, à Adrar, son engagement à élaborer des programmes spéciaux de développement pour les régions du Sud du pays.

Intervenant lors d'un meeting populaire à la maison de culture Chahid Chibani Mohammed, le candidat du MPS a expliqué qu'il allouera des programmes de développement spécifiques pour ces régions, à travers une approche économique et sociale basée sur la réalisation de grandes infrastructures et de projets, d'encourager les investissements dans divers secteurs, notamment dans l'agriculture et les industries de transformation à travers le soutien aux petites et moyennes entreprises qui créent de l'emploi.

En évoquant le potentiel touristique de cette wilaya, M. Hassani Cherif a souligné "l'importance des Zaouïas, qui constituent, selon lui, un axe fondamental dans la promotion du tourisme religieux".

Il a également insisté sur "la nécessité de protéger le produit national, d'améliorer les normes de qualité, de valoriser les capacités de production locale, les ressources et l'artisanat ainsi que d'élargir les mécanismes de financement locaux tels que les subventions et les fonds de développement et d'adapter les investissements aux besoins".

Le président du MSP a rappelé, à la même occasion, que son programme électoral "Forsa" vise à "restauration le découpage administratif afin d'établir les bases du développement".

Il a d'ailleurs appelé les citoyens de la wilaya d'Adrar à se rendre en force aux urnes et à participer à ces élections, considérant que la forte participation "constitue un message à ceux qui cherchent à nuire à la patrie".

**Les candidats axent leurs discours sur l'importance d'assurer la sécurité alimentaire (presse parue à l'est du pays)**

La question de la sécurité alimentaire et les défis à relever pour y parvenir a occupé une place importante dans les discours de campagne des trois candidats à l'élection présidentielle du 7 septembre, rapporte mardi la presse de l'est du pays.

Sous le titre "Les défis de la sécurité alimentaire au cœur des programmes des candidats", le quotidien public "An-Nasr" écrit que les trois candidats, proposant des solutions pour soutenir la production agricole, sont "unanimes dans leurs discours quant à la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire du pays pour consolider les fondements de la souveraineté nationale et éloigner le pays de tous les risques de dépendance alimentaire".

Le même journal a cité, dans ce contexte, le candidat du Front des forces socialistes (FFS), M. Youcef Aouchiche, qui a déclaré que le pays, "compte tenu de la diversité de ses ressources naturelles, peut atteindre la sécurité alimentaire", ajoutant que son programme électoral "comprend plusieurs solutions, notamment la création de pôles agricoles à travers le pays et l'accompagnement et le soutien des agriculteurs pour assurer l'abondance de la production".

Pour réussir dans cette entreprise, le candidat du FFS s'engage à "créer une agence nationale pour la sécurité alimentaire", rapporte "An-Nasr".

Le candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune, a également présenté un plan visant à "promouvoir l'agriculture de sorte que les périmètres irrigués atteignent plus de 3 millions d'hectares", selon le même quotidien qui a écrit que M. Tebboune a souligné, lors du meeting qu'il a animé à Oran, que la question de la sécurité alimentaire "sera une réalité à la fin de 2027", et que les importations de blé dur "cesseront d'ici à 2026".

Quant au programme du candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, au sujet de ce secteur stratégique, "An-Nasr" rapporte qu'il propose des "programmes urgents" pour développer les régions des Hauts plateaux afin d'assurer la sécurité alimentaire, "en leur fournissant de l'eau, en soutenant la production agricole et l'élevage".

Le programme du candidat du MSP comprend également un "plan national de sécurité alimentaire" visant à développer les cultures stratégiques, selon "An-Nasr".

Pour sa part, le quotidien francophone "Seybouse Times", commentant la campagne électorale, a écrit sous le titre "Les candidats s'engagent à satisfaire les aspirations des Algériens", que les trois candidats et leurs représentants se sont engagés à "satisfaire les besoins de la population en matière, notamment, de logement, d'emploi, la prise en charge des préoccupations des jeunes et d'augmentation des allocations destinées aux franges vulnérables".

Les différents journaux paraissant dans l'est du pays poursuivent leur large couverture du déroulement de la campagne électorale de l'élection présidentielle du 7 septembre, à l'image du quotidien "Ain El Djazaïr" qui a publié un article intitulé "Les candidats et leurs représentants continuent à sillonner le pays pour séduire les électeurs et souligner l'importance du prochain scrutin".

**Hidaoui appelle à soutenir le candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune pour parachever le processus de développement et d'édification**

Mustapha Hidaoui, cadre à la direction de campagne du candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé, lundi à El Oued, à adhérer massivement au programme du candidat indépendant afin de parachever le processus d'édification et de développement, et barrer la route aux ennemis du pays.

Lors d'un meeting à la salle des conférences à la Maison de la culture Mohamed-Lamine Lamoudi à Chott, M.

Hidaoui a souligné que "le discours politique sincère de M. Abdelmadjid Tebboune, a consacré la culture de la confiance entre gouvernant et gouvernés", affirmant qu'il ressort de ses discours "sa ferme conviction que l'étape de construction de l'Algérie nouvelle nécessite l'adhésion et le soutien de tous ses enfants loyaux". Et d'ajouter: "Malgré la période difficile dans laquelle M. Abdelmadjid Tebboune a pris les rênes de l'Etat

et les nombreuses menaces qui guettaient le pays à l'intérieur comme à l'extérieur, notamment le COVID-19 qui a grevé même les grandes économies mondiales, il a su gérer le pays et le mettre en sécurité". "La gestion réfléchie de notre candidat durant le premier mandat présidentiel résulte de sa compétence dans la gestion des affaires du pays, ce qui a fait de lui un homme d'Etat par excellence", a soutenu M. Hidaoui, soulignant

que "le pays a besoin de tels hommes dans les périodes décisives et sensibles".

Au terme de son allocution, M. Hidaoui a appelé les citoyens à aller massivement aux urnes le 7 septembre prochain et à voter en faveur du candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune, pour un deuxième mandat, précisant que cette échéance présidentielle est de nature à barrer la route aux ennemis du pays.

## PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

## Intenses activités des candidats pour séduire les électeurs (Presse du Sud)

Les quotidiens paraissant dans le Sud-est du pays ont traité, dans leur édition de mardi, de l'intense activité de terrain des candidats à la présidentielle du 7 septembre, en vue d'expliquer leur programme et séduire l'électorat dans les différentes régions du pays.

Kaid News (El-Oued) a publié à sa Une un article intitulé "diverses promesses pour glaner les voix des électeurs", dans lequel il traite des déplacements des candidats dans différentes wilayas pour tenter de cerner les principales attentes des citoyens et de gagner leurs voix le jour du scrutin. La publication rapporte les propos du candidat du Front des forces socialistes (FFS) M. Youcef Aouchiche, lors de déclarations à la presse en marge de son activité de proximité à Ghardaia, selon lesquelles il affirme que son programme électoral "propose des solutions réalistes pour consacrer le changement et construire le pays sur des bases solides", tout en appelant les citoyens à adhérer à son projet. Les solutions proposées s'inspirent des idéaux du 1er novembre, notamment la construction d'un Etat social et démocratique, a-t-il ajouté en soulignant que la présidentielle du 7 septembre constitue "une opportunité de mobilisation pour le changement et l'édification d'une Algérie réconciliée avec elle-même".

Saisissant l'occasion de sa présence à Ghardaia, ville au cachet urbanistique singulier, poursuit Kaid News, le candidat Aouchiche a mis en exergue l'importance de la préservation du patrimoine national, dans ses différentes formes, et la projection d'un cadre de rayonnement culturel et d'un système de sauvegarde du patrimoine.

Le même quotidien se penche, par ailleurs, sur les nombreuses activités de proximité et meetings animés par les représentants de parti soutenant le candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune dont ils se sont attelés à expliciter les grandes lignes de son programme électoral.

Tassili News (Djanet) s'est intéressé, de son côté, aux activités de campagne des candidats et de leurs représentants, dont le meeting populaire animé à Touggourt par Mustapha Hidaoui, cadre à la direction de campagne du candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune, et lors duquel il a appelé à "soutenir le programme du candidat indépendant et à voter en sa faveur en vue de consolider les acquis et réformes réalisées".

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahi, a estimé, lors d'un meeting à Boussaada, que le soutien au candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune permettra de poursuivre la politique d'aide sociale touchant différentes catégories, en plus de la concrétisation des programmes d'habitat, poursuit le journal.

El-Djanoub El-Kebir, paraissant à Illizi, rapporte, quant à lui, la promesse du candidat du Mouvement de la société de la paix (MSP) M. Abdelaali Hassani Cherif, lors d'un meeting à Adrar, de "construire un million de logements dans les wilayas du Sud". Le candidat relève aussi dans son programme économique, selon le journal, "le caractère social, solidaire, diversifié et durable à même d'assurer le bien-être général, en plus d'aider le citoyen à accéder au logement". Abordant certaines activités de proximité, le journal évoque celle menée dans la commune frontalière de Tin-Zaouatine, par le représentant du Conseil supérieur de la jeunesse à In-Guezam, Abderrahmane Rikane, appelant les jeunes à participer massivement à la présidentielle du 7 septembre "pour une Algérie stable et triomphante". El-Djadid el-Youmi (El-Oued) a abordé divers meetings des candidats à la présidentielle et de leurs représentants dans certaines wilayas du Sud, tandis que le journal El-Wahat (Ouargla) souligne la conscience des citoyens de l'importance du prochain rendez-vous électoral dans l'histoire de l'Algérie nouvelle.

## Voter pour le candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune pour soutenir les acquis dont ceux liés à la mémoire nationale (Smati)

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC), Khelifa Smati, a appelé lundi de Batna à participer en force à la présidentielle du 7 septembre prochain et à voter en faveur du candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune pour "soutenir les acquis concrétisés, notamment ceux liés au dossier de la mémoire nationale".

Intervenant lors d'un meeting régional des enfants de Chouhada de 17 wilayas de l'Est du pays, tenu à la maison de la culture Mohamed Laïd-Al Khalifa au 12e jour de la campagne électorale, M. Smati a soutenu que "le pays a connu durant le premier mandat présidentiel de M. Abdelmadjid Tebboune de multiples acquis, dont le plus important concerne le dossier de la mémoire nationale à propos duquel il a affirmé qu'il n'acceptera ni concession ni chantage". L'intervenant a assuré que le soutien au candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune lors de la prochaine présidentielle "lui permettrait de poursuivre l'intérêt porté pour le dossier de la mémoire nationale, les Moudjahidine, les veuves de Chouhada et les ayants droit".

Le SG de l'ONEC a appelé à contribuer au succès de la présidentielle du 7 septembre prochain et à faire de "cette halte importante dans l'histoire du pays une opportunité pour réaliser un autre



bond dans le processus d'édification de la nouvelle Algérie et parachever les réformes entamées par le candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune depuis son accès au pouvoir en décembre 2019".

## La Tariqa Taïbia Touhamia soutient le candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune (communiqué)

La Tariqa Taïbia Touhamia algérienne a exprimé son soutien au candidat indépendant à la présidentielle du 7 septembre prochain. M. Abdelmadjid Tebboune, selon un communiqué du Cheikh de la Tariqa, Hassan Cherif Ouazani, publié mardi.

Selon le même communiqué, dont l'APS a reçu une copie, "la Tariqa Taïbia Touhamia (dont le siège est situé à Oran) a constaté que le candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune a montré, lors de son premier mandat présidentiel, son grand intérêt pour le pays, sa sécurité, sa stabilité et son travail acharné en vue de conforter la place de l'Algérie sur la scène internationale et renforcer l'économie nationale, ce qui l'a amenée (la Tariqa), de par son engagement de responsabilité juridique et morale, à annoncer son soutien au candidat lors de l'élection prési-

dentielle du 7 septembre prochain". La même source a ajouté que "le bilan du premier mandat présidentiel du candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune, a été marqué par des réformes radicales ayant touché divers domaines et un travail considérable dans le domaine de la lutte contre la corruption, de la diffusion de l'intégrité et de la transparence dans les institutions de l'Etat, ainsi que l'accompagnement des jeunes et leur permettre d'exercer leur rôle et contribuer à édifier une Algérie sécurisée, stable et prospère, d'où l'impératif de lui donner une seconde chance pour consolider et achever ces acquis".

La Tariqa Taïbia Touhamia a appelé, dans son communiqué, le peuple algérien à soutenir avec force le candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune, et à voter massivement en sa faveur, le 7 septembre prochain.

## Le candidat Youcef Aouchiche s'engage depuis Ouargla à mettre en place un système économique équilibré

Le candidat du Front des forces socialistes (FFS) à la présidentielle du 7 septembre prochain, Youcef Aouchiche, s'est engagé, lundi soir depuis la wilaya de Ouargla, à mettre en place "un système économique équilibré" qui donne aux compétences nationales "la chance d'investir".

Animant un meeting à la salle Sedrata dans la ville de

Ouargla, dans le cadre de la campagne électorale de la présidentielle du 7 septembre, le candidat Youcef Aouchiche a affirmé qu'il œuvrera, s'il est élu, à "mettre en place un système économique équilibré qui donne aux compétences nationales la chance d'investir".

L'Algérie "dispose des potentialités et des compé-

tences lui permettant de réaliser le bond de développement escompté par le peuple", a-t-il dit, soulignant la nécessité pour le secteur des hydrocarbures d'appuyer le développement et l'économie nationale.

Sur le plan social, le candidat du FFS s'est engagé à "lutter contre le chômage, notamment chez les jeunes", en tenant compte des "spéci-

ficités et potentialités de chaque région".

Il a également promis de "revoir les salaires" et d'"augmenter les allocations destinées aux catégories vulnérables", proposant d'"allouer une partie de la fiscalité pétrolière au financement d'un fonds chargé d'investir dans les grands projets pour la création d'emplois".

## Le candidat Hassani Cherif s'engage à mettre en place des programmes de développement pour les régions du sud

Le candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP) à la présidentielle du 7 septembre prochain, Hassani Cherif Abdelaali, s'est engagé, lundi depuis la wilaya d'Adrar, à mettre en place des programmes de développement pour les régions du sud.

Animant un meeting à la maison de la culture Chahid Chibani-Mohamed, au douzième jour de la campagne électorale, M. Hassani Cherif a promis, en cas de victoire, de mettre en place des programmes de développement pour les régions du sud afin de les rendre plus attractives, suivant une approche socioéconomique axée sur la réalisa-

tion de grands projets et infrastructures et la promotion de l'investissement dans divers secteurs, notamment l'agriculture et l'industrie de transformation, "à travers le soutien aux petites et moyennes entreprises créatrices d'emplois".

Évoquant le potentiel touristique de cette wilaya, le candidat du MSP a souligné "l'importance des zaouïas dans la promotion du tourisme religieux".

Il a, par ailleurs, souligné "la nécessité de protéger le produit national, d'améliorer les normes de qualité, de valoriser les capacités locales, les ressources et l'artisanat, d'étendre les mé-

canismes de financement au niveau local tels que les subventions et les fonds de développement et d'adapter les investissements aux besoins".

M. Hassani Cherif a, dans ce cadre, rappelé que son programme électoral "Forsa" (opportunité) proposait "le redécoupage administratif pour asseoir les bases du développement". Lors de son meeting, le candidat du MSP a appelé les citoyens d'Adrar à "se rendre massivement aux urnes", affirmant qu'une forte participation à cette élection cruciale "enverra un message clair à ceux qui veulent nuire à la patrie".

MÉDÉA

**Une vingtaine d'infrastructures sportives réalisées à Berrouaghia (Wilaya)**

Une vingtaine de projets d'infrastructures sportives et de jeunesse a été réalisée au cours des deux dernières années au profit de la commune de Berrouaghia, à l'Est de Médéa, pour accompagner les clubs sportifs locaux et faciliter l'encadrement des associations de jeunes qui activent dans cette commune, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.

Un montant de 180 millions de DA a été consacré à la réalisation de ces projets incluant, aussi bien des opérations de modernisation de l'infrastructure sportive existante ou l'aménagement de nouvelles structures appelées à satisfaire la demande exprimée en la matière, a-t-on fait savoir.

Il est fait état, dans ce contexte, de la modernisation du stade communal, avec la pose de gazon synthétique, l'aménagement d'une piste d'athlétisme et de nouveaux vestiaires. Des travaux supplémentaires consistent en l'agrandissement des gradins et l'aménagement des espaces à l'intérieur de ce stade sont programmés pour les jours à venir, a-t-on expli-



qué. Au chef-lieu de daïra de Berrouaghia, où se concentrent l'essentiel des activités sportives programmées dans cette région et couvrant diffé-

rentes disciplines, sept terrains de sports de proximité (TSP) qui étaient à l'abandon ou mal entretenus, ont été réhabilités, a relevé la même

source. Il s'agit des terrains de sports de proximité localisés dans les cités Chorfa, Sidi-Boubaker, Belkhir Zerrouk, 18 Février, et la cité des 800 logements, a-t-on indiqué, précisant que trois TSP supplémentaires ont été réalisés dans les quartiers Zemala, Mohamedi, et Ouled-Zeid.

Une étude pour la réalisation d'un projet de piscine semi-olympique au complexe omnisports situé dans le quartier Abdelkader Djeddi, à la périphérie Est de Berrouaghia, est en phase d'élaboration et sera soumise à la tutelle pour doter le projet des financements indispensables à sa matérialisation, a-t-on conclu.

GHARDAÏA

**Plus d'une centaine de périmètres agricoles raccordés au réseau d'électricité depuis début 2024**

Cent cinq (105) périmètres et exploitations agricoles ont été raccordés à l'énergie électrique depuis le début de l'année 2024 dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Ces raccordements au réseau électrique des exploitations et périmètres agricoles situés à travers les dix communes que compte la wilaya ont nécessité un investissement de plus de 578 millions de dinars, a indiqué à l'APS le chargé de la communication de la direction locale de distribution (Sonelgaz Ghardaïa), Yahia Abbès.

Cet investissement, destiné au développement du secteur agricole et l'accroissement des terres arables, a été le fruit d'un montage financier entre les services agricoles et la Sonelgaz.

Il vise à appuyer les investisseurs dans

le domaine agricole pour la mobilisation et l'accès à la ressource hydrique par la réalisation de forages et pivots d'irrigation dans une région caractérisée par l'aridité du climat, a-t-il précisé.

Plus de 58 km linéaires de lignes électriques de moyenne tension (MT), 27 km de lignes de basse tension (BT) et 66 transformateurs électriques ont été réalisés pour l'électrification de ces 105 exploitations agricoles créées dans le cadre de l'investissement privé agricole à travers la wilaya, a-t-il ajouté.

En outre, près d'une quinzaine de puits artésiens ont été également raccordés dans des exploitations agricoles familiales dans la wilaya de Ghardaïa et ont nécessité un investissement de près de 91 millions de DA, en réalisant 11,6 km de ligne de MT et 106 mètres de lignes de BT ainsi que 14 transformateurs électriques.

Près de 7 milliards de DA ont été mo-

bilisés durant les deux années précédentes (2022 et 2023) pour le raccordement en énergie électrique de 2.543 exploitations agricoles dans la wilaya de Ghardaïa après la réalisation de 1.023 km de lignes de MT et de 150 km de lignes de BT ainsi que la mise en place de 656 transformateurs.

Des efforts considérables sont déployés par les pouvoirs publics pour soutenir et accompagner l'investissement privé dans le secteur agricole, dans le but de créer des conditions favorables de nature à permettre aux agriculteurs d'améliorer leurs choix de cultures et d'accroître leur productivité tout en utilisant l'eau avec une efficacité accrue, d'augmenter leurs rendements et l'intensité de leurs cultures et de réorienter leurs systèmes de production vers des cultures stratégiques de plus grande valeur, selon la même source.

SKIKDA

**Plusieurs projets d'alimentation en eau potable dans la commune de Bin El Ouiden**

Plusieurs projets relatifs à l'alimentation en eau potable (AEP) ont été réalisés dans la commune de Bin El Ouiden (Skikda), a appris l'APS mardi du président de l'Assemblée populaire communale (APC), Mahfoud Boughagha.

Cet élu a précisé que depuis 2022, plusieurs projets liés à l'AEP ont été réalisés à

partir du barrage d'El Kenitra (commune d'Oum Toub), donnant lieu au raccordement des zones d'ombre de Laktitchat, Boudardar, Lekrakes, Ardja El Ghedir, Taghras et El Fedj, moyennant un investissement public de 179 millions de dinars.

M. Boughagha a ajouté que d'autres zones avaient ré-

cemment bénéficié de deux projets d'AEP, le premier consistant en la rénovation de la conduite principale alimentant la commune de Bin El Ouiden depuis le puits de Toussan (Tamalous), et le second lié à une opération de forage de 5 puits qui bénéficieront aux zones d'ombre d'Ain Rouibah, Arsa El Kebir,

Oum Errih et Aghbal. Le président de l'APC de Bin El Ouiden a conclu en rappelant que dans le cadre du désenclavement de cette commune, pas moins de 5 zones d'ombre ont bénéficié de l'aménagement de pistes rurales sur une distance de 3 km, pour un coût de 310 millions de dinars.

EL-MENIAÏ

**Nouveaux projets lancés dans la commune de Hassi Lafhal (wilaya)**

Divers projets de développement, tous secteurs confondus, ont été lancés dans la commune de Hassi Lafhal, wilaya d'El Méniâ, susceptibles de promouvoir le développement local dans cette collectivité, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Lancés ou inaugurés par les autorités locales, dans cette commune située à 155 kilomètres au nord du chef lieu de wilaya, ces projets s'inscrivent au titre des programmes de développement retenus pour la wilaya, visant l'amélioration du cadre de vie des habitants, et impulser

ainsi le développement local, a-t-on expliqué. Il s'agit de la mise en service d'une antenne communale à la cité Badiaf, lancement du projet de 100 logements publics localisés (LPL), réalisation d'un château d'eau d'une capacité de 500 M3, au niveau de la cité El-Wiaam, la mise en service d'une bibliothèque communale, et l'inauguration d'une aire de jeux de proximité au quartier Cheikh Bouamama, selon la même source.

D'autres opérations de développement retenues pour la commune de Hassi Lafhal, ont été également inspec-

tées lors de cette visite de terrain des autorités de la wilaya, dont notamment le projet de réalisation d'un château d'eau à la cité Kïlal, l'aménagement d'un marché hebdomadaire, projet de réalisation de deux salles de classes à l'école primaire Djabrit Ali, ainsi que l'inspection du chantier de construction d'un bureau de poste, a-t-on ajouté.

Le wali d'El-Méniâ, Mokhtar Benmalek a, lors de l'inspection de ces chantiers, insisté sur l'impératif de respecter les normes de qualité et les délais d'exécution.

TÉBESSA

**119 foyers raccordés au réseau d'électricité à Chréa**

Le réseau d'alimentation en électricité a été dernièrement étendu à 119 foyers de la commune de Chréa (Ouest de Tébessa), apprend-on lundi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Selon le responsable de communication de cette direction, Nardjes Benarfa, le projet d'alimentation de ces foyers répartis sur les deux localités de Dhehira Redama et Abla a été mis en service par les autorités locales à l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid (20 août) et a nécessité la réalisation d'un réseau de 24 km de lignes et de trois transformateurs électriques. Financé dans le cadre du programme complémentaire de prise en charge des localités reculées, ce projet a requis la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 46 millions DA, selon la même source qui a souligné que l'objectif visé est d'améliorer le cadre de vie des habitants de ces deux localités et d'en favoriser la fixation. La commune de Chréa a bénéficié au cours des deux dernières années de 11 opérations de raccordement de nombre de localités et agglomérations au réseau d'électricité permettant d'acheminer cette énergie vers 1.120 foyers grâce à la réalisation d'un réseau de distribution de 120 km, selon la même source.

SAÏDA

**Réalisation de 10 projets énergétiques dans la daïra de Aïn Lahdjar pour l'amélioration du service public**

Dix projets énergétiques ont été concrétisés, récemment, dans le cadre d'un programme d'investissement pour l'amélioration des prestations de service public au profit de la daïra de Aïn Lahdjar (Saïda), a-t-on appris, lundi, du directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, Medjahed Abderrahmane.

Les 10 opérations ont porté sur la réalisation d'un nouveau poste de transformation d'électricité de moyenne tension (MT) d'une capacité de 160 KW, outre le raccordement de 3 nouveaux câbles aériens (30 KW) à trois autres nouveaux câbles souterrains, ainsi que l'aménagement et la maintenance de 2 réseaux électriques de basse tension, a précisé le même responsable.

Les projets en question ont été concrétisés dans cette collectivité locale sur un réseau d'électricité d'une longueur de 5,75 Kilomètres pour une enveloppe budgétaire estimée à plus de 60 millions de dinars, a fait savoir M. Medjahed, ajoutant que ces actions ont donné des résultats ayant fortement contribué à l'amélioration des prestations de service public offertes aux clients de la Société, ainsi qu'à garantir la continuité de la distribution de l'énergie électrique à travers les communes relevant de la tutelle administrative de la daïra de Aïn Lahdjar. La mise en œuvre de ces opérations s'inscrit dans le cadre des mesures initiées prises par la société de distribution de l'électricité et du gaz, visant à éviter les coupures récurrentes constatées dans cette partie du territoire de la wilaya de Saïda, particulièrement durant la période estivale, a-t-on indiqué de même source.

Il convient de signaler que depuis le début de l'année en cours et jusqu'au mois de mai dernier, 9 nouveaux transformateurs électriques ont été réalisés dans la wilaya de Saïda, notamment dans les communes de Ouled Khalel, Sidi M'hamed, Moulay Larbi, Maamoura, Youb et Saïda-ville.

Par ailleurs, durant la même période, il a été procédé à l'entretien et à la maintenance de 476 postes de transformation électrique et des réseaux électriques de haute et de basse tensions, sur une longueur de 945 kilomètres, outre le remplacement de 10 câbles électriques aériens et souterrains de haute tension (30KW), au niveau des communes du chef-lieu de wilaya, Tirsine et Youb, note-on.

La société de l'électricité et du gaz de cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest compte 4 centres de transformation électriques, assurant un taux de couverture en cette source d'énergie au profit des populations de la région estimé à 98%, sachant que le nombre global des clients de la Société est évalué à 106.820.

## COMMERCE EXTÉRIEUR M. Zitouni préside l'installation des membres du Comité de suivi du commerce extérieur (Ministère)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, a présidé lundi à Alger, la cérémonie d'installation des nouveaux membres du Comité de suivi du commerce extérieur, mettant en avant l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au dossier du commerce extérieur.

Selon le ministre, l'installation de ce comité s'inscrit dans le cadre des efforts continus devant renforcer la performance du secteur du commerce et réaliser les objectifs de la croissance économique, a indiqué le ministre dans un communiqué, soulignant que M. Zitouni a affirmé, dans une allocution prononcée à l'occasion, que "l'activation de ce Comité s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures prises par le secteur du commerce, en collaboration, avec les secteurs concernés, dans le but d'encadrer le commerce extérieur et d'équilibrer la balance commerciale par la promotion des exportations hors hydrocarbures, et la régulation des importations afin de préserver la production nationale".

Le ministre a rappelé la l'intérêt particulier accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au dossier du commerce extérieur, insistant sur "l'activation de l'intelligence économique et d'adapter la politique du commerce extérieur aux intérêts du pays, notamment au vu des défis géostratégiques et stratégiques que connaît l'économie mondiale".

L'activation dudit Comité intervient en application du décret exécutif N 09-429 portant création du comité de suivi du commerce extérieur et fixant sa composition, ses missions et son organisation, rappelle le ministre, précisant que les nouveaux membres avaient été installés en vertu d'un arrêté ministériel qui sera publiée dans le journal officiel. Les membres sont nommés pour un mandat de trois ans renouvelable. Le comité comprend des représentants de 16 secteurs ministériels et 12 organismes officiels.

Les principales missions de ce comité consistent en le suivi et l'analyse du flux d'échanges commerciaux (exportations/importations), la proposition de mesures pour la réforme et la régulation des activités du commerce extérieur, outre, l'évaluation périodique des données relatives au commerce extérieur et la proposition de nouvelles mesures relatives à la rationalisation des importations, selon le communiqué.

Dans le cadre de ses missions, le comité propose également des mesures relatives à la promotion des exportations hors hydrocarbures et à la facilitation du commerce extérieur, en plus de la contribution à l'analyse et à l'évaluation des accords commerciaux, tout en veillant à l'actualisation et à la fiabilité des informations économiques et statistiques, selon la même source.

Par la même occasion, le ministre a fait savoir que la balance commerciale avait enregistré, lors des sept premiers mois de 2024, un excédent de 3,75 milliards USD, précisant que la valeur des importations avait atteint 26,62 milliards USD, tandis que les exportations avaient touché les 30,36 milliards USD.

M. Zitouni a affirmé que ces chiffres représentent un grand défi pour les membres du comité qui doivent œuvrer sérieusement à la concrétisation du plan d'action du Gouvernement et des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment celles relatives à "la redéfinition des contours de la politique du commerce extérieur". Par ailleurs, le ministre a insisté sur la tenue de réunions régulières et périodiques conformément au décret exécutif encadrant le travail de ce comité, soulignant que les résultats qui sanctionneront les travaux de ce comité seront soumis au Conseil national consultatif pour la promotion des exportations (CNCPE), et au Conseil supérieur de régulation des importations pour prendre les décisions appropriées, selon la même source.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS Nette amélioration des indicateurs du secteur de la Poste et des Télécommunications depuis 2020 (rapport)

Le secteur de la Poste et des Télécommunications a renforcé, depuis 2020, ses performances en améliorant la qualité des services, leur accessibilité et les infrastructures numériques, en vue de consacrer le principe du service public à l'ensemble des citoyens, selon un rapport du ministère.

"La promotion de la qualité des services, leur rapprochement du citoyen avec l'amélioration des conditions d'accueil et d'écoute permanente de ses attentes et leur prise en charge efficace sont les objectifs majeurs que le secteur s'est attelé à atteindre à travers la feuille de route découlant du plan d'action du Gouvernement en vue de mettre en œuvre les engagements de Monsieur le Président de la République", indique le ministère de la Poste et des Télécommunications dans ce rapport.

L'approche adoptée pour la réalisation de ces objectifs repose sur deux composantes, à savoir la mise en place d'une infrastructure moderne des télécommunications et le développement d'un réseau postal de proximité via des structures réparties sur l'ensemble du territoire national à même de répondre aux besoins des habitants de façon équilibrée, notamment dans les zones reculées à faible densité de population, ajoute la même source.

Cette stratégie a permis, entre 2020 et juin 2024, d'augmenter de manière substantielle le nombre de bureaux de poste, passant de 3.999 à 4.305, ainsi que les bureaux itinérants, essentiels pour desservir les zones reculées, qui sont passés de 39 à 89. Le parc de guichets automatiques de billets (GAB) a connu, quant à lui, une hausse de 42 %, passant de



1.407 guichets en 2020 à 1.995 guichets à la fin du premier semestre de 2024, relève le ministère, qui prévoit de renforcer ce parc par 1000 nouveaux GAB pendant l'année en cours.

Ces efforts ont permis, aussi, la création de 62 espaces multiservices à travers le pays, note la même source.

Au volet des télécommunications, l'accent a été mis sur l'amélioration de l'accès à l'internet fixe et mobile. Le nombre de foyers connectés à l'internet fixe est passé de 3,5 millions en 2020 à 5,7 millions en 2024, avec une prévision d'atteindre 6 millions d'ici la fin de l'année. Le déploiement du réseau très haut débit en fibre optique (FTTH) à travers l'ensemble du territoire national a permis de raccorder 1,3 million de foyers, contre 53.000 en 2020. "Ces indicateurs quantitatifs se sont accompagnés d'une amélioration qualitative du

débit, puisque la vitesse minimale a été multipliée par 5, passant de 2 à 10 Mbps.

D'autres part, les investissements réalisés ont également permis d'introduire des vitesses plus élevées pour les abonnés, jusqu'à 1 Gbps, avec des prix plus bas pour les vitesses plus élevées", affirme le ministère.

En ce qui concerne l'internet mobile, la couverture 4G a dépassé 85 % de la population, portant le nombre d'abonnés à 48 millions actuellement, contre 37 millions il y a quatre ans.

Cette démarche a permis de doubler le volume moyen de consommation quotidienne des données par les utilisateurs d'internet mobile, en passant aujourd'hui de 3,7 Gbps en 2020 à 10 Gbps. "Une attention particulière a été accordée à la prise en charge des besoins des habitants des zones à faible densité de population, en particulier à tra-

vers le programme de 1400 zones à densité inférieure à 200 habitants, lancé dernièrement, dans le cadre du Service universel des communications électroniques qui représente un mécanisme à travers lequel l'Etat consacre le principe du service public à l'ensemble des citoyens sur un même pied d'égalité", indique le ministère. Le secteur s'est engagé, par ailleurs, à généraliser le paiement électronique. Le nombre de cartes "Edahabia" en circulation a plus que doublé, atteignant 13,4 millions en 2024, contre 6 millions en 2020. Le nombre d'opérations de paiement électronique a également explosé, passant de 5 millions en 2020 à plus de 55 millions en 2023, avec une prévision de 80 millions d'ici la fin 2024, estime la même source.

Sur un autre plan, le ministère de la Poste et des Télécommunications s'est penché sur les dangers du cyberespace, indiquant qu'il accordait "une place centrale", dans sa stratégie, à la dimension préventive lors de l'usage des TIC. Le secteur a multiplié les campagnes de sensibilisation visant à promouvoir un usage sûr et bénéfique des TIC, en particulier pour les enfants et les utilisateurs des médias sociaux. Des actions ont été menées pour informer les citoyens sur les risques liés à l'internet, le commerce électronique, et l'utilisation des réseaux sociaux, note le rapport du ministère.

## FINANCES

### La Banque d'Algérie publie un nouveau règlement relatif à la prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

La Banque d'Algérie vient de publier un nouveau règlement relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

Ce règlement, publié dans le Journal officiel (JO) n 58, a pour objet de définir le dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive que les banques, les établissements financiers et les services financiers d'Algérie Poste doivent mettre en place.

## HATPLC-CNEP BANQUE

### Signature d'un mémorandum d'entente pour le renforcement de la gouvernance et de l'intégrité dans le secteur bancaire (Communiqué)

Un mémorandum d'entente a été signé, lundi, entre la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) et la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) dans l'ambition de renforcer la gouvernance et l'intégrité dans le secteur bancaire, a indiqué un communiqué de l'HATPLC. "Dans le cadre du renforcement de la coordination institutionnelle et de la coopération bilatérale en matière de prévention et de lutte contre la corruption, un mémorandum d'entente a été signé entre l'HATPLC, représentée par sa présidente, Salima Mousserati et la CNEP-Banque, représentée par son directeur général (DG) Bouziani Sid Ahmed et ce, au siège de la Direction générale de la CNEP. Ce mémorandum

visait à renforcer la gouvernance et l'intégrité dans le secteur bancaire et à la mise en œuvre d'un programme de formation spécialisée au profit des cadres de la CNEP", mais aussi à "organiser des campagnes de sensibilisation" et à "assurer un appui technique en vue de mettre en place des mesures internes pour lutter contre la corruption", précise la même source. En vertu de ce mémorandum, les deux parties s'engagent à "renforcer les bonnes pratiques et à contribuer à la création d'un environnement financier plus transparent et plus sûr", en adoptant "les meilleures normes de gouvernance et de transparence dans le secteur bancaire".

visait à renforcer la gouvernance et l'intégrité dans le secteur bancaire et à la mise en œuvre d'un programme de formation spécialisée au profit des cadres de la CNEP", mais aussi à "organiser des campagnes de sensibilisation" et à "assurer un appui technique en vue de mettre en place des mesures internes pour lutter contre la corruption", précise la même source. En vertu de ce mémorandum, les deux parties s'engagent à "renforcer les bonnes pratiques et à contribuer à la création d'un environnement financier plus transparent et plus sûr", en adoptant "les meilleures normes de gouvernance et de transparence dans le secteur bancaire".

Le nouveau texte précise également les modalités de déclaration de suspicion, de la surveillance des virements électroniques, de la saisie et/ou du gel des fonds et des biens, et du blocage des opérations liées aux actifs virtuels.

## PÉTROLE Le Brent frôle les 81 dollars hier à Londres

Les cours du pétrole ont perdu mardi une partie de leurs gains de la veille, et le marché se recentre sur les perspectives moroses de la demande.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, baissait de 0,55% à 80,98 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, reculait de 0,65% à 76,92 dollars.

"Les prix du pétrole baissaient légèrement" mardi "après leur récente hausse, alors que le marché évalue l'impact des tensions géopolitiques et des incertitudes entourant la production



pétrolière libyenne", expliquent des analystes.

La poussée des prix de la veille avait également été motivée par les inquiétudes concernant une escalade du conflit au Moyen-Orient", précisent les analystes.

"Les données économiques et pétrolières chinoises" continuent de plomber le cours du brut, relèvent les analystes, car présageant d'une faible demande de la Chine, qui reste le principal importateur de pétrole.

## MONNAIES

### La livre toujours soutenue par les remarques du patron de la BoE

La livre continuait de monter mardi après les remarques du gouverneur de la Banque d'Angleterre (BoE) en fin de semaine dernière, dont le ton prudent a diminué les paris sur une baisse de taux à la rentrée.

La devise britannique gonflait de 0,36% face au billet vert, à 1,3236 dollar, après

avoir touché un nouveau plus haut niveau depuis mars 2022, à 1,3247 dollar.

La livre progressait également de 0,28% par rapport à l'euro, à 84,39 pence pour un euro. L'inflation affaiblie au Royaume-Uni, "associée à la prudence attendue de la BoE, suggérée à nouveau" par le gouverneur de la BoE, Andrew Bailey, vendredi dernier, rendent le taux directeur de la BoE particulièrement "attractif" pour les investisseurs, résume un analyste, ce qui agit comme "un soutien à la livre sterling". Lors de la réunion annuelle des banquiers centraux de Jackson Hole (Wyoming), M. Bailey a en effet assuré qu'"il est trop tôt pour

crier victoire" dans la bataille contre l'inflation, qui n'est d'après lui pas encore revenue à l'objectif de l'institution de 2% de façon durable. Il a noté cependant une persistance de l'inflation moins importante que prévue dans le pays, en juillet, celle-ci s'est élevée à 2,2% sur un an, après deux mois consécutifs à 2%.

Etats-Unis s'appréciait de 0,27% vis-à-vis de la monnaie unique européenne, s'échangeant à 1,1162 dollar pour un euro. Plus tôt, le "greenback", l'un de surnoms du dollar, était tombé à un nouveau plus bas depuis 13 mois, à 1,1202 dollar pour un euro.

### Le dollar se reprend un peu

Le dollar se raffermissait légèrement, lundi, par rapport à la plupart des devises majeures, dans un marché qui digère la récente dégringolade du billet vert sur fond d'assouplissement monétaire imminent aux Etats-Unis. Vers 19H55 GMT, la devise des

Etats-Unis s'appréciait de 0,27% vis-à-vis de la monnaie unique européenne, s'échangeant à 1,1162 dollar pour un euro. Plus tôt, le "greenback", l'un de surnoms du dollar, était tombé à un nouveau plus bas depuis 13 mois, à 1,1202 dollar pour un euro.

## FINLANDE

### Quatrième commande pour les plus grands paquebots du monde

Le constructeur naval finlandais Meyer Turku va construire un quatrième paquebot géant de la série "Icon Class" pour la compagnie maritime Royal Caribbean, ont annoncé mardi les deux sociétés.

Le chantier naval de Turku, situé sur la côte sud-ouest de la Finlande, a déjà

trois commandes pour de tels paquebots, les plus grands du monde. Ce nouveau navire doit être livré en 2027 à Royal Caribbean. L'accord prévoit aussi des options pour la construction de deux paquebots supplémentaires.

Meyer Turku estime que cette commande va permettre la création de jusqu'à 13.000

emplois à temps plein pour le chantier. Le premier de cette série, le "Icon of the seas", a commencé à naviguer en janvier 2024. Construit en 900 jours, ce paquebot a des allures de petite ville avec ses sept piscines, son parc, ses boutiques. Il possède 20 ponts et peut transporter jusqu'à 7.600 passagers et 2.350 mem-

bres d'équipage. Si certains critiquent cette structure colossale à cause de son empreinte carbone, d'autres s'émerveillent devant l'ingénierie sophistiquée de cette destination touristique flottante. La construction des deuxième et troisième paquebots est en cours sur le chantier finlandais.

## ALLEMAGNE

### Recul du PIB confirmé au deuxième trimestre, à -0,1%

L'Allemagne a bien enregistré un recul inattendu de 0,1% de son Produit intérieur brut (PIB) au deuxième trimestre, freinée par son industrie et de moindres investissements, selon l'estimation définitive publiée mardi par l'institut de statistique Destatis.

Ces chiffres confirment une première estimation de Destatis fin juillet qui avait surpris négativement les prévisionnistes, y compris la Banque fédérale d'Allemagne, qui anticipaient une légère croissance entre avril et juin.

En contraste, la zone euro a enregistré une progression du PIB de 0,3% au dernier trimestre, plus élevée que

prévu. En Allemagne, la production du secteur manufacturier a diminué de 0,2%, dans un secteur qui souffre depuis plusieurs trimestres de coûts énergétiques élevés, d'une faible demande intérieure et des difficultés du commerce international dans un contexte géopolitique tendu.

Les investissements en équipements - notamment en machines, appareils et véhicules - ont chuté de -4,1% par rapport au trimestre précédent et dans une moindre mesure dans le bâtiment (-2,0%).

Le commerce extérieur n'a pas aidé, les exportations ayant reculé de 0,2%.

Les dépenses de consommation ont reculé chez les ménages (-0,1%) mais celles de l'Etat ont augmenté de 1%, toujours par rapport au trimestre précédent et en données corrigées des variations saisonnières, selon Destatis.

L'économie allemande ne devrait pas rebondir prochainement, selon les derniers indicateurs de confiance des chefs d'entreprise, des investisseurs et des ménages, qui prévoient une seconde moitié d'année difficile.

Le gouvernement allemand prévoit une croissance de 0,3% pour l'ensemble de l'année, bien en deçà des 0,8% attendus par Bruxelles pour la zone euro.

## NORVÈGE

### Equinor entend maintenir son niveau de production d'hydrocarbures d'ici 2035

Le groupe norvégien de l'énergie Equinor entend maintenir sa production de gaz et de pétrole en Norvège "autour des niveaux actuels" pendant encore une décennie, a annoncé lundi son directeur général.

"Equinor vise à maintenir la production de pétrole et de gaz du plateau continental norvégien (NCS) autour des niveaux actuels pendant au moins une autre décennie", a dit Anders Opedal lors d'une conférence sur l'énergie à Oslo, cité par l'agence NTB.

Equinor a produit environ 1,37 million de barils équivalent pétrole par jour sur le plateau continental norvégien (NCS)

l'an dernier et table sur un maintien au même niveau cette année.

Il a investi 5,4 milliards de dollars l'an dernier dans l'exploration et la production dans le pays.

Le groupe norvégien prévoit de stabiliser la production à 1,2 million de barils par jour jusqu'en 2035 en Norvège.

Il table sur la production de 40 milliards de m3 de gaz par an d'ici 2035.

Equinor et ses partenaires sont convenus en mai d'investir 12 milliards de couronnes (1,1 milliard de dollars) pour continuer de développer le gisement gazier norvégien de Troll.

## MARCHÉS BOURSIERS La Bourse de Paris conclut en légère hausse

La Bourse de Paris a terminé en légère hausse de 0,18% lundi, à l'issue d'une séance sans événement majeur pour les marchés d'actions qui continuent de jauger les implications des dernières annonces de politique monétaire du président de la Réserve fédérale américaine (Fed).

L'indice phare CAC 40 a avancé de 13,33 points, à 7.590,32 points, dans de faibles volumes d'échanges de 1,3 milliard d'euros. Vendredi, l'indice avait progressé de 0,70% sur la séance et de 1,71% sur la semaine, après le discours du patron de la Fed, Jerome Powell. Cette hausse lui a permis de combler les lourdes pertes enregistrées début août, qui avaient fait basculer sa performance annuelle dans le rouge.

Sur le marché obligataire, les rendements des emprunts d'Etat en Europe et aux Etats-Unis sont restés presque inchangés lundi.

## Wall Street termine en ordre dispersé

La Bourse de New York a terminé en ordre dispersé, lundi, digérant ses récentes avancées, mais le Dow Jones a tout de même réussi à atteindre un nouveau record en clôture.

L'indice vedette de Wall Street a grignoté 0,16%, tandis que l'indice Nasdaq lâchait 0,85% et l'indice élargi S&P 500 rendait 0,32%. Le précédent sommet historique du Dow Jones datait de mi-juillet.

Le Dow Jones a tiré son épingle du jeu grâce à la reprise de la rotation des investisseurs vers des valeurs relativement délaissées jusqu'ici.

## Les Bourses occidentales dispersées

Les indices boursiers ont fini en ordre dispersé lundi en digérant les dernières annonces de politique monétaire du président de la banque centrale américaine, même si le Dow Jones a signé un nouveau record.

En Europe, Paris a gagné 0,18% tandis que Francfort a très légèrement reculé de 0,09% et Milan de 0,13%.

La Bourse de Londres est quant à elle restée fermée en raison d'un jour férié et l'absence des investisseurs britanniques a réduit les volumes échangés sur les marchés européens.

A New York, le Dow Jones a grignoté 0,16% et atteint un nouveau record en clôture, tandis que l'indice Nasdaq lâchait 0,85% et l'indice élargi S&P 500 rendait 0,32%. Le précédent sommet historique du Dow Jones datait de mi-juillet.

Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans ressortait à 3,82%, contre 3,80% vendredi en clôture. Sur le marché des changes, le billet vert progressait de 0,28% par rapport à l'euro, à 1,1161 dollar pour un euro.

Les cours du pétrole ont bondi après l'arrêt forcé de la production de la quasi-totalité des gisements libyens.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre a grimpé de 3,04%, pour clôturer à 81,43 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance a lui jailli de 3,46%, à 77,42 dollars.

## ENVENIMENTS SCORPIONNIQUES Plus de 1.300 cas dont 3 décès à El-Bayadh (direction)

La direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'El-Bayadh a enregistré, cette année, plus de 1.300 cas d'empoisonnement scorpionnique, dont trois morts, a-t-on appris, lundi, auprès de la DSP.

La cheffe du service de prévention, Amel Belhouachi, a indiqué à l'APS, à l'occasion du lancement des journées de sensibilisation sur la prévention des empoisonnements aux scorpions, organisées par la DSP sous le slogan "Protégeons-nous et nos enfants des piqûres scorpionniques", que ce nombre d'empoisonnements a été enregistré, depuis le début de l'année 2024 jusqu'au 31 juillet dernier dans les différentes communes de la wilaya.

A noter que la wilaya d'El Bayadh a enregistré plus de 2.700 cas d'empoisonnement par les scorpions, dont quatre décès, au cours de l'année écoulée. Les autorités sanitaires ont souligné la nécessité d'accélérer le transfert des blessés vers les établissements de santé proches de chez eux pour recevoir les soins nécessaires, notant la disponibilité d'antisérum pour ce type d'empoisonnement grave, tout en évitant les traitements par des méthodes traditionnelles, qui constituent une menace pour la vie des personnes blessées.

Afin de réduire les cas d'empoisonnement aux scorpions, de nombreuses campagnes de sensibilisation et de formation sont organisées, périodiquement, comme c'est le cas de cette campagne lancée depuis la place "Es Salem" au centre de la ville d'El-Bayadh, encadrée par le professeur Mohamed Lamine Saidani, membre du comité des experts de lutte contre les empoisonnements scorpionniques, et chef du bureau de l'institut Pasteur, avec la participation de la protection civile, du Croissant rouge algérien (CRA) et d'autres acteurs.

Cette manifestation de quatre jours touchera plusieurs communes en donnant des informations pratiques au professionnels de la santé, des activistes du mouvement associatif, des conseils préventifs aux différentes couches de la société, dont les enfants, sur les méthodes pour éviter les piqûres de scorpions et de traiter certains cas. Des émissions sont aussi programmées à travers les ondes de la radio d'El Bayadh.

## SKIKDA Mise en place d'un service de gynécologie- obstétrique à l'hôpital de Collo

Un service de gynécologie-obstétrique vient d'être mis en place au sein de l'établissement public hospitalier Abdelkader-Nettour dans la commune de Collo (ouest de Skikda), a appris l'APS, lundi, auprès de la direction de wilaya de la santé.

D'une capacité de 34 lits, répartis sur deux unités (gynécologie et obstétrique), ce nouveau service est encadré par un staff médical et paramédical composé de 22 sages-femmes, 4 médecins généralistes, 6 spécialistes en anesthésie-réanimation, 2 anesthésistes-réanimateurs et 19 paramédicaux.

Le nouveau service de gynécologie-réanimation, réalisé dans le périmètre de l'hôpital de Collo, permettra "une prise en charge optimale des parturientes et de leurs nouveau-nés, compte tenu de la proximité des différents autres services de l'établissement, a-t-on affirmé de même source.

## VARIOLE DU SINGE Réunion du comité ad hoc en charge du virus (ANSS)

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) a réuni lundi son comité ad hoc en charge de la variole du singe, suite à la déclaration de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) considérant cette maladie comme une "urgence sanitaire mondiale" depuis le 14 août 2024, indique un communiqué de l'ANSS.



"L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) a réuni ce jour (26 août 2024) son comité ad hoc en charge de la variole du singe (MPOX) suite à la déclaration de l'OMS que l'épidémie MPOX est considérée comme une urgence sanitaire mondiale depuis le 14

août 2024", précise la même source. La même source rappelle qu'une "première vague de ce même virus a été à l'origine de la mise en place du comité ad hoc par l'ANSS le 25 mai 2022". Le comité ad hoc chargé de la variole simienne est composé de membres spé-

cialisés du Conseil scientifique de l'ANSS et de ses experts, élargi aux secteurs concernés, notamment en charge de la Santé, de la Production pharmaceutique, de l'Intérieur, de la Recherche et de la Défense nationale, note la même source.

## Aucun cas déclaré en Algérie, une importante démarche d'anticipation adoptée (ANSS)

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) a annoncé, mardi dans un communiqué, qu'aucun cas de variole du singe n'a été déclaré, à ce jour, en Algérie, soulignant qu'une importante démarche d'anticipation concernant les actions et les moyens à mettre en œuvre a été adoptée.

L'ANSS "avait réuni en date des 25 mai et 2 juin 2022 un comité ad hoc chargé du suivi de l'épidémie de la variole du singe (MPOX) correspondant à une première vague de l'épidémie et à la suite de laquelle l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) avait instauré la première urgence mondiale concernant cette épidémie, le 23 juillet 2022", souligne l'Agence.

A ce propos, l'ANSS note avoir réactivé, le 26 août 2024, "ce comité ad hoc suite à la déclaration par l'OMS du MPOX comme urgence de santé publique de portée internationale le 14 août 2024 après une hausse inattendue des contaminations à l'échelle mondiale et particulièrement en Afrique, avec plus de 3.331 nouveaux cas confirmés depuis janvier 2024, dont 2.961 en République Démocratique du Congo (RDC) avec 575 décès", précisant que



l'épidémie s'est ensuite étendue aux pays voisins de la RDC.

"A ce jour, aucun cas de variole du singe n'a été déclaré en Algérie. Dans une démarche d'anticipation et de riposte nationales, l'ANSS a abordé les causes, la transmission, les symptômes, le diagnostic, les traitements et la prévention de la maladie", a-t-elle rassurée.

De plus, ajoute la même source, "une importante

démarche concernant les actions et les moyens à mettre en œuvre a été adoptée notamment en ce qui concerne la surveillance et le contrôle des frontières, la disponibilité des tests de dépistage, l'accès aux traitements et aux moyens de prévention en particulier la vaccination ainsi que la mise en place d'applications numériques pour le suivi en temps réel de l'évolution des cas et leur traçage". L'ANSS indique

qu'outre les experts et les membres du conseil scientifique de l'ANSS, ont pris part à cette "importante réunion", les représentants des secteurs en charge de la santé, de la production pharmaceutique, de l'intérieur, de la défense nationale et de la recherche scientifique. Suite à quoi "un comité de pilotage est installé et sera chargé du suivi de la mise en œuvre de cette démarche".

APS



PALESTINE

**Ghaza: Borrell appelle à un cessez-le-feu humanitaire de 3 jours pour vacciner les enfants contre la polio**

Le Haut représentant de l'Union européenne (UE), Josep Borrell, a appelé, mardi, à un cessez-le-feu humanitaire de trois jours pour la vaccination des enfants contre la polio dans la bande de Ghaza.



Borrell a expliqué mardi dans un message sur la plateforme "X" que "la propagation rapide de la polio menace tous les enfants de Ghaza, déjà affaiblis par les déplacements, les privations et la malnutrition".

Il a appelé à "un cessez-le-feu humanitaire immédiat de trois jours pour garantir que l'Organisation mondiale de

la santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) mènent des opérations de vaccination dans la bande de Ghaza d'ici la fin de l'année. Notre humanité l'exige".

Il convient de noter que le ministère palestinien de la Santé a annoncé dimanche dernier l'arrivée de vaccins contre la polio et a appelé à faire pression

sur l'entité sioniste pour autoriser l'entrée de ces vaccins à Ghaza.

Le 23 août, le porte-parole du secrétaire général des Nations Unies, Stéphane Dujarric, a déclaré que les problèmes d'hygiène à Ghaza avaient atteint un niveau élevé en raison des problèmes d'eau et d'assainissement, et qu'un cas de polio avait été décou-

vert dans la région depuis la première fois en 25 ans.

L'entité sioniste mène une guerre dévastatrice contre Ghaza depuis le 7 octobre, faisant plus de 134 000 martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus, au milieu de destruction massive et de famine meurtrière.

CAP VERT

**Environ 2.000 cas de dengue enregistrés depuis novembre (autorités)**



Environ 2.000 cas de dengue ont été enregistrés dans six des neuf îles habitées du Cap Vert, depuis le mois de novembre dernier, ont déclaré lundi, les autorités sanitaires du pays.

L'île de Santiago, et surtout Praia, la capitale, concentre la majorité des cas avec plus de 1.300 cas enregistrés, mais il existe également une transmission de la maladie sur les îles de Maio, Fogo, Brava et Boa Vista, a indiqué la directrice nationale de la santé, Angela Gomes, à des médias, à l'issue d'une réunion à Praia avec les responsables des structures sanitaires du pays.

"Depuis la mi-novembre de l'année dernière, nous avons commencé à recevoir des rapports de cas de dengue dans les îles du sud, en commençant par la ville de Praia, plus précisément dans les quartiers nord de la ville", a noté de son côté, le coordinateur du programme de lutte contre la dengue, Antonio Moreira.

Après le signalement des premiers cas à Praia, qui est l'épicentre de la maladie "avec environ 30 à 40 cas", l'épidémie s'est déplacée vers l'île de Fogo, notamment dans la municipalité de São Filipe, puis vers Mosteiros, a-t-il précisé.

Dans l'optique d'empêcher la propagation de la maladie, le responsable a ajouté qu'un plan d'urgence consistant à former les agents de santé, a été élaboré par le ministère de la santé, mais aussi à informer la population sur les moyens de lutter et de prévenir l'émergence des moustiques transmetteurs de la dengue.



**VIRUS DU MPOX  
Le Brésil signale un premier cas suspect à l'aéroport de Sao Paulo**

Un cas suspect de Mpx a été détecté à Sao Paulo-Guarulhos, principal aéroport international du Brésil, a annoncé lundi l'Agence nationale de vigilance sanitaire (Anvisa). Le passager, qui présentait dimanche des signes et symptômes de l'infection à Mpx, était arrivé à l'aéroport le 14 août et se trouvait dans une zone réservée aux demandeurs du statut de réfugié,

a précisé Anvisa sans donner plus de détails sur le lieu de provenance du passager, ni son pays d'origine.

Dans une note, le ministère brésilien de la Santé a informé que le passager a été placé en isolement et soumis au protocole à Mpx, en vigueur. Anvisa a affirmé avoir interrogé 397 autres personnes dans la zone d'accès restreint, mesuré la

température et vérifié les signes de la maladie sur la peau, tout en mettant en œuvre des mesures de nettoyage et de désinfection, assurant qu'aucune autre personne ne présente de symptômes. Selon des données du ministère de la Santé, le Brésil a enregistré cette année plus de 700 cas confirmés de Mpx, dont aucun n'a été causé par la nouvelle variante.

**L'Allemagne fait un don de 100.000 vaccins pour l'Afrique**

Le gouvernement allemand va faire un don de 100.000 doses de vaccin contre le Mpx pour les pays d'Afrique où le virus circule le plus, comme la République démocratique du Congo (RDC).

Les doses de vaccin devraient être disponibles "à court terme" à partir des stocks de l'armée allemande, la Bundeswehr, a déclaré lundi à Berlin le porte-parole du chancelier Olaf Scholz, Steffen Hebestreit.

L'objectif est de "soutenir solidairement les efforts internationaux pour contenir le Mpx sur le continent africain", a-t-il ajouté.

L'Allemagne va ainsi distribuer la quasi-totalité de ses réserves de vaccin Mpx, qui s'élèvent à 118.000 doses, selon un porte-parole du ministère de

la Défense. Un laboratoire mobile sera par ailleurs mis en service au Congo dans de brefs délais, a indiqué M. Hebestreit.

A moyen terme, l'objectif est d'accompagner l'Union africaine (UA) dans la mise en place d'une production locale de vaccins.

La recrudescence du Mpx en Afrique touche de plein fouet le Congo, la République démocratique du Congo (RDC) voisine, ainsi que le Burundi, le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda.

Cela a poussé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à déclarer le Mpx une "urgence de santé publique" de portée internationale en raison de la variante 1b du virus, actuellement plus répandue et plus dangereuse.

APS



# OBÉSITÉ INFANTILE

## Les troubles du sommeil multiplient le risque par deux

L'apnée du sommeil et le manque de repos augmentent le risque d'obésité chez les enfants, selon les résultats d'une étude parue dans la revue médicale *Journal of Pediatrics*.

Les chercheurs de la Faculté de Médecine Albert Einstein à l'Université de Yerkes (États-Unis) ont suivi 1 900 enfants pendant 15 ans. Pendant toute la durée de l'étude, les parents ont rempli des questionnaires sur la durée de sommeil, les éventuels troubles respiratoires du sommeil, et l'indice de Masse Corporelle de leur enfant.

Au moins un enfant sur cinq est touché par des problèmes de respiration pendant son sommeil, comme le ronflement, les interruptions anormalement longues de respiration. Ces gênes interrompent le sommeil profond.

Les résultats de l'étude révèlent que ces troubles du sommeil peuvent multiplier par deux le risque de devenir obèse à 15 ans. Un enfant qui souffre d'apnée du sommeil à 5 ans et celui dort moins de 10h30 par nuit peut avoir un risque accru de 60% d'être obèse.

«Depuis quelques années, le manque de sommeil est un facteur de risque bien connu d'obésité infantile», précise Karen Bonuck, professeur au Collège de Médecine d'Albert Einstein, principal auteur de l'étude. «Les troubles respiratoires du sommeil, qui comprennent le ronflement et



l'apnée du sommeil, sont aussi des facteurs de risque d'obésité, mais auxquels on fait moins attention.»

### Traiter les troubles du sommeil le plus tôt possible

«S'il est prouvé qu'un sommeil de mauvaise qualité entraîne une obésité future, il pourrait être crucial pour les parents et les médecins d'identifier rapidement les troubles du sommeil, afin que des actions correctives soient mises en place, et l'obésité prévenue.»

Les troubles respiratoires pendant le sommeil sont le plus souvent dus aux amygdales enflées ou les végétations qui peuvent être opérées. Et ceux causés par un problème d'alignement des mâchoires peuvent être réduits grâce à l'orthodontie. D'autant plus que l'obésité n'est pas la seule raison pour laquelle les parents devraient être conscients des problèmes de respiration pendant le sommeil.

«Ces problèmes sont aussi associés de plus de plus à des problèmes comportementaux et cognitifs, comme les troubles chroniques de l'attention et de l'apprentissage et à une faible croissance», conclut Karen Bonuck.

## Médicaments : attention aux prescriptions inadaptées pour les enfants

Les pédiatres prescrivent trop de médicaments hors cadre des recommandations officielles d'utilisation fixées par les autorités de santé (AMM). Un tiers des enfants se voient prescrire des traitements inadaptés, selon les résultats d'une évaluation réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

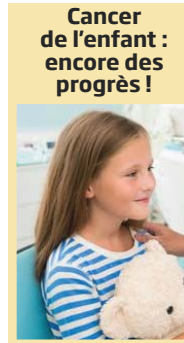
37,6% des enfants de moins de 16 ans ont été exposés à au moins une prescription hors AMM en 2011, contre 42% en 2000 malgré des mesures pour les réduire, selon les chercheurs de l'Inserm.

La plupart des prescriptions correspondaient à une indication autre que celle fixée pour le médicament (56%), à des dosages inférieurs (26%) ou plus importants (20%) à ceux recommandés, ou encore au non respect de l'âge minimal, de la voie d'administration ou des contre-indications. Les médicaments les plus souvent concernés étaient les décongestionnants nasaux, les antihistaminiques anti-H1 (médicaments contre les allergies) et les corticoïdes.

En 2000, la même équipe de chercheurs avait dévoilé une association entre ces prescriptions hors AMM et le risque d'effets indésirables, s'alarmant sur la dangerosité potentielle de ces prescriptions. Si, en 10 ans, la contre des prescriptions hors AMM en pédiatrie n'a que très peu fléchi, les chercheurs n'ont pas remarqué de lien entre ces pratiques et le risque d'effets indésira-

bles : «Les médecins régulent probablement mieux ces prescriptions et certains médicaments qui présentaient des risques dans les années 2000 ne sont plus administrés chez l'enfant. C'est notamment le cas de dérivés terpéniques (camphre, menthol, certaines huiles essentielles)», explique Maryse Lapeyre-Mestre, pharmaco-épidémiologiste et coauteur de ces travaux.

«Pour autant, l'exposition des enfants aux prescriptions hors AMM reste élevée. Il est vital que pour certaines pathologies fréquentes, comme les infections ORL ou encore les allergies, les ressources thérapeutiques pédiatriques ne soient pas à la hauteur. Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'il existe de nombreuses situations dans lesquelles le médicament peut être remplacé par d'autres approches thérapeutiques : kinésithérapie respiratoire en cas d'obstruction bronchique chez le nourrisson, absence de prescription d'antibiotique en cas d'infection virale ou encore utilisation de solutés de réhydratation en cas de diarrhées», rappelle-t-elle.



### Cancer de l'enfant : encore des progrès !

Aujourd'hui, 90 % des enfants guérissent de leur cancer, et c'est une bonne nouvelle ! Mais pour les oncologues, les enfants ne sont pas des «petits adultes». Il faut donc développer des médicaments spécialement conçus pour eux. Ce que l'on commence à faire. Les principaux cancers, comme ceux du sein, du poumon, du colon n'existent pas chez les enfants. Eux souffrent essentiellement de leucémies, de cancers des os, de cancer du cerveau ou du rein. Mais heureusement de façon beaucoup plus rare ! Ces maladies ne sont pas non plus dues, comme beaucoup chez l'adulte, à des agents carcinogènes (tabac, alcool...), donc on ne peut pas les prévenir. Et ces cancers ne sont pas généralement pas héréditaires. Une toute petite partie seulement s'explique par une anomalie génétique transmise. La cause des cancers pédiatriques reste le plus souvent inconnue. Il s'agit de tumeurs embryonnaires, qualifiées ainsi en raison de la rapidité de leur développement, qui miment celui des cellules d'un embryon. Une caractéristique qui en fait des cancers très sensibles à la chimiothérapie, puisque celle-ci est plus efficace sur les cellules à renouvellement rapide.

**Des cancers différents de ceux des adultes**  
Ces cancers sont soignés le plus souvent par une chimiothérapie. De fortes doses pouvant être supportées par les enfants, parfois grâce à l'aide d'une autogreffe dans les leucémies «la chimiothérapie élimine toutes les cellules sanguines, reconstituées ensuite par la greffe. Dans les tumeurs solides, la chirurgie et la radiothérapie sont utilisées. Avec les années, celle-ci a gagné en précision, ce qui permet d'éviter le plus possible l'irradiation des tissus sains autour de la tumeur. L'ensemble de ces traitements conduit à la guérison 80 % des enfants et des adolescents. Des bons résultats certes, mais 20 à 40 % des enfants guéris de leur cancer souffrent de complications plus tard. Tout l'enjeu actuel est donc d'améliorer la qualité de la guérison de ces jeunes.

## Les tablettes empêchent les enfants de dormir

Les enfants qui s'endorment avec une tablette ont un sommeil de mauvaise qualité, selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans la revue médicale *Pediatrics*. Ils dorment 21 minutes de moins que les autres.

Les tablettes et smartphones n'ont pas leur place dans le lit des enfants. Ces écrans empêchent les enfants de faire une nuit assez longue et de qualité. Les chercheurs de l'Institut de Santé publique à l'Université de Californie (États-Unis) ont mené une étude avec 2048 enfants âgés de 9 à 11 ans.

Ils ont constaté que ceux qui s'endormaient avec une tablette ou un smartphone avaient une nuit plus courte et de moins bonne qualité. Ils perdaient 21 minutes de sommeil.

En cause : une utilisation prolongée des écrans et des réveils au cours de la nuit provoqués par des bip sonores.

Dans cette étude, la télévision est aussi mise en cause dans les troubles du sommeil des enfants. Ceux qui peuvent regarder des programmes dans leur chambre dorment 18 minutes de moins que les autres.

«Les risques associés à une durée de sommeil plus courte et de moins bonne qualité de sommeil sont des mauvais résultats scolaires, des problèmes de comportement, peut-être aussi un risque accru d'obésité et une réduction du système immunitaire» explique Jennifer Falbe, auteure de l'étude. «Ces résultats doivent servir de mise en garde contre un accès illimité à des écrans dans les chambres d'enfants», conclut la chercheuse.

### La tablette perturbe aussi le sommeil des adultes

Cette étude confirme la récente publication de l'Association of Proceedings of the National Academy of Sciences. La conclusion des chercheurs du Brigham and Women's Hospital de Boston (États-Unis) affirmait que la tablette nuisait au sommeil



des adultes.

«Ceux qui lisent un livre électronique mettaient plus de temps à s'endormir, avaient

moins sommeil le soir, et leur sécrétion de mélatonine (hormone du sommeil responsable de la baisse de vigilance la nuit) était réduite», expliquait Anne-Marie Chang, neuroscientifique et auteure de l'étude. «Leur horloge circadienne était repoussée à

plus tard et ils étaient moins alertes le lendemain matin que ceux ayant lu un livre imprimé.»

En cause : la lumière bleue émise par les écrans. «Les rythmes circadiens naturels du corps sont interrompus par la lumière à ondes courtes, comme sous le nom de lumière bleue, qui vient de ces outils électroniques.»

## Les boissons énergisantes sont toxiques pour les enfants

Les boissons énergisantes sont dangereuses pour les enfants, selon les résultats d'une étude scientifique américaine présentée lors du Congrès de l'American Heart Association. Ces sodas fortement concentrés en caféine sont toxiques pour les plus petits.

Aux États-Unis, depuis trois ans, plus de 2000 enfants de moins de 6 ans ont été hospitalisés à cause de symptômes tels que des rythmes cardiaques anormaux ou des problèmes neurologiques comme des convulsions. À l'origine de ces crises, la consommation de boissons énergisantes.

### La caféine peut-être un poison pour les enfants

Certaines de ces boissons peuvent contenir jusqu'à 400 milligrammes de caféine pour 250ml, tandis que le niveau jugé toxique pour un enfant de moins de 12 ans est de 2,5 milligrammes par kilo de poids corporel. Ainsi, un enfant de 10 ans pourrait s'intoxiquer à la caféine après avoir



en avoir bu 80 mg et celui de 12 ans pourrait être empoisonné après en avoir avalé 100 mg.

Ce type de boisson n'a pas sa place dans l'alimentation des enfants et ne devrait pas être vendu aux mineurs. Car «la plupart des boissons énergisantes contiennent

assez de caféine pour causer un danger potentiel à l'enfant», explique le Professeur Steven Lipschultz, pédiatre en chef à l'Hôpital pour enfants du Michigan à Detroit.

Par exemple, une canette de 500 ml de boisson Monster

Energy contient 160 mg de caféine et une canette de 250 ml de Red Bull en contient 80 mg.

«Il est nécessaire d'améliorer l'étiquetage des boissons énergisantes pour indiquer plus clairement le teneur en caféine et prévenir d'éventuels problèmes pour la santé», rappelle le Professeur Steven Lipschultz.

En France, la question de la sécurité des boissons dites «énergisantes» (BDE) est suivie par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) depuis plusieurs années. En 2013, elle a remis un rapport et tiré la sonnette d'alarme quant aux dangers de la consommation de ce type de boissons. «Les principaux symptômes relevés suite à la consommation de boissons dites énergisantes sont essentiellement cardiovasculaires (95 cas), suivis par les effets psychocomportementaux (74 cas) et neurologiques (57 cas). Des troubles digestifs, respiratoires, allergiques ou musculaires sont également rapportés mais avec une incidence plus faible» rappelle l'Agence.

## CONGO

## Brazzaville abrite les travaux de la 74<sup>e</sup> session du comité régional de l'OMS-Afrique

La 74<sup>e</sup> session du comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est ouverte lundi à Brazzaville, capitale du Congo, sous le thème "Un monde mobilisé pour la santé, la santé pour tout le monde", rapportent des médias.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le président de la République du Congo Denis Sassou Nguesso a appelé les Etats africains à une coalition en faveur de l'initiative: les "Soins de santé primaire de qualité".

La 74<sup>e</sup> session du comité régional de l'OMS-Afrique se tient à Brazzaville du 26 au 30 août sous le thème "Un monde mobilisé pour la santé, la santé pour tout le monde".

M. Sassou Nguesso a plaidé pour la lutte contre les maladies transmissibles parmi lesquelles la Méningite, le Choléra, Ebola et aujourd'hui le Mpox, auxquelles l'Afrique reste confrontée malgré les efforts consentis par les Etats. Pour une Afrique plus sûre, il a invité les pays du continent à adopter des plans sanitaires afin de mieux se préparer face aux maladies avec l'appui des partenaires.

Près d'un millier de personnes, dont le directeur général de l'OMS et les ministres chargés de la Santé des quarante-sept pays membres, prennent part à cette session qui débattre de plusieurs problématiques sanitaires concernant le continent africain.

## CAMEROUN

## Un membre d'une ONG tué par des hommes armés dans la région du Nord-Ouest

Un chauffeur d'une organisation non gouvernementale (ONG) a été tué dimanche par des hommes armés non identifiés, à Bamenda, dans la région du Nord-Ouest du Cameroun, ont rapporté lundi les médias locaux.

Il s'agit d'un chauffeur de l'ONG Mutual Health Organization qui a été tué. La victime a été amenée sur les lieux à moto et exécutée de sang-froid", selon les mêmes sources.

Les agresseurs ont pris la fuite immédiatement après le meurtre.

Les habitants, alertés par les coups de feu, se sont précipités sur les lieux mais ont trouvé la victime déjà morte, les jambes attachées, a-t-on ajouté. Les affrontements entre séparatistes et forces gouvernementales ont déjà coûté la vie à plus de 6.000 personnes, selon Human Rights Watch.

## TUNISIE

## Un quatrième candidat autorisé à participer à la prochaine présidentielle

Le tribunal administratif à Tunis a ouvert la voie mardi à la réintégration dans la course à la présidentielle du 6 octobre d'un quatrième candidat, Abdellatif Mekki, président du parti "Amal wa Injez" (Action et Réalisation), en acceptant son recours contre le rejet initial de sa candidature.

"Le recours déposé par Abdellatif Mekki a été accepté en appel sur la forme et sur le fond (...). Ces jugements sont définitifs", a précisé le porte-parole du tribunal administratif, Faycel Bouguerra, dans une déclaration à la presse.

La candidature de M. Mekki, ancien ministre de la Santé, avait été rejetée en même temps que celle de 13 autres postulants par l'autorité électorale (Isie), qui avait argué d'un nombre insuffisant de parrainages, d'un manque de garanties financières ou du non respect des critères de nationalité.

La liste définitive des candidatures sera annoncée la semaine prochaine, selon l'Isie.

Techniquement, M. Mekki peut se présenter au scrutin pour lequel jusqu'à présent trois candidats avaient été retenus dont le président Kais Saïed qui brigue un deuxième mandat.

## SAHARA OCCIDENTAL Le Maroc a reconnu la RASD à plusieurs reprises (média)

La diplomatie marocaine a échoué dans sa tentative visant à exclure les représentants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) de la réunion ministérielle de la TICAD, a indiqué le journal espagnol "Elindependiente", soulignant que le régime du Makhzen a pourtant lui-même reconnu à plusieurs reprises l'existence de la RASD.

Dans un article paru sous le titre "Quand le Maroc reconnaissait la République sahraouie", le média espagnol est revenu sur le dernier camouflet infligé au régime du Makhzen lors de la réunion de la 9<sup>e</sup> Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) qui s'est tenue samedi et dimanche dans la capitale nipponne.

Rappelant que cette rencontre a été entachée par la tentative d'un délégué marocain d'arracher l'indicateur de la République sahraouie au représentant sahraoui qui a provoqué la suspension de la réunion préparatoire de cette conférence, l'auteur de l'article, Francisco Carrion, a signalé que le communiqué final de la TICAD affirme le droit de tous les Etats membres de l'Union africaine (UA) -y compris la RASD- d'assister aux réunions.

Le journal espagnol a notamment battu en brèche les allégations mensongères des médias marocains selon lesquelles la RASD n'était pas invitée à la 9<sup>e</sup> conférence de la TICAD.



"Une photographie diffusée par le ministère japonais des Affaires étrangères montre le représentant sahraoui lors de la séance de clôture, avec son identification, comme le reste des Etats membres", précise "Elindependiente".

"La diplomatie marocaine a échoué dans sa tentative d'exclure les représentants (de la RASD), territoire non autonome occupé par le Maroc et en attendant le processus de décolonisation, le dernier du continent africain", ajoute le journal. D'autre

part, l'auteur de l'article a souligné que le régime de Mohammed VI a reconnu publiquement la RASD, faisant savoir qu'il l'a fait en janvier 2017 comme étape préalable à son retour à l'UA après avoir quitté l'organisation panafricaine en 1984.

Pour son retour, poursuit le journal, "le Royaume du Maroc devait signer l'acte constitutif de l'Union africaine et, ce faisant, reconnaître tous ses Etats membres, dont la République arabe sahraouie démocratique". Il cite notamment le numéro 6359

du Journal officiel du Maroc, en date du 31 janvier 2017, facilement accessible sur le site Internet de la publication, notant qu'à la page 78, le document cite le "président de la RASD", parmi les membres de l'organisation.

Le journal espagnol a indiqué que ce n'est cependant pas la première fois que le Maroc reconnaît l'existence de la République sahraouie et que Hassan II, père de Mohammed VI, l'a fait en 1989 lorsqu'il a accepté la tenue d'un référendum d'autodétermination pour régler la question sahraouie.

L'acte fondateur de l'UA rappelle "les luttes héroïques menées par nos peuples et nos pays pour l'indépendance politique, la dignité humaine et l'émancipation économique (...)", et ses signataires s'engagent au "règlement pacifique des différends entre les Etats membres de l'UA par les moyens appropriés décidés par la Conférence de l'Union", souligne le document publié par le bulletin officiel du royaume.

## Question de la participation de la RASD au Sommet du FOCAC : le régime du Makhzen fait la propagande d'une victoire fictive pour couvrir son scandale à Tokyo

Le scandale du Maroc dans la capitale japonaise lors de la Réunion ministérielle de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) a provoqué l'hystérie du régime du Makhzen et de sa presse, qui a donné libre cours à ses illusions en faisant la propagande d'une victoire fictive que le royaume aurait réalisée à travers une prétendue exclusion de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) de la participation au Sommet du Forum de la coopération sino-africaine (FOCAC) prévu les 5 et 6 septembre 2024 à Pékin.

En effet, la presse marocaine a commencé, ces deux derniers jours, à faire la propagande de cette victoire fictive à travers une campagne médiatique visant sans nul doute à couvrir ce qu'il convient d'appeler "le scandale du Maroc à Tokyo" suite au lamentable échec des manœuvres marocaines qui avaient pour but de priver la République sahraouie de participer à la Réunion ministérielle de la TICAD, tenue les 24 et 25 août 2024 au Japon.

Ainsi, et en vue de mettre à nu les mensonges colportés par le Makhzen, il est nécessaire de revenir sur décisions et pratiques de l'Union africaine (UA) concernant les partenariats. Et il importe ici de rappeler que les partenariats unissant l'UA à différents acteurs internationaux sont classés en deux catégories principales.

La première catégorie concerne les partenariats multilatéraux, dans lesquels l'UA est une des principales parties. Aussi, elle assure l'organisation et la présidence avec la partie étrangère, comme c'est le cas pour la TICAD et les rencontres de l'organisation continentale avec l'Union européenne ou la Ligue arabe.

La deuxième catégorie concerne les partenariats bilatéraux entre un pays et plusieurs pays africains comme c'est le

cas pour le Forum de coopération sino-africain et d'autres mécanismes de partenariat liant le continent africain à d'autres pays tels que la Russie, la Corée, la Turquie et l'Italie.

D'après les résolutions de l'UA, la participation à ces réunions dépend du type de partenariat en question.

C'est la formule de la participation inclusive regroupant l'ensemble des membres de l'UA qui a été retenue pour les partenariats multilatéraux, tels que la TICAD et les autres partenariats liant l'UA à l'UE et à la Ligue arabe. Ces réunions étant organisées sous la bannière de l'UA, tous ses Etats membres ont le droit d'y participer.

En revanche, une participation limitée a été adoptée pour les partenariats bilatéraux concernant un nombre restreint de pays africains invités par le pays hôte, en fonction de la qualité et du niveau des relations bilatérales.

De ce fait, le Forum sur la coopération sino-africaine a été inscrit, dès sa création en 2000, parmi les mécanismes bilatéraux liant la Chine à nombre de pays africains, car ne conférant aucun rôle à l'Organisation continentale, à savoir l'UA, qui n'est pas concernée, en effet, par ses réunions et ses conclusions.

Ainsi, la République sahraouie, à l'image d'autres pays africains, n'a participé à aucune réunion de partenariat sino-africain depuis son établissement. Alors, comment serait-elle exclue, comme le prétend le Maroc, si elle n'est même pas concernée par ces réunions qui ne relèvent pas de l'UA.

L'image se clarifie ainsi de plus en plus sur les mensonges et les allégations diffusés par le Makhzen avant même la fin des travaux de la TICAD, ce Makhzen qui n'arrive pas à tenir tête aux coups successifs de l'UA, du pays hôte, le Japon, et puis du reste des pays africains qui n'ont pas digéré le com-

portement de bandit de la délégation marocaine.

Ce qui est plus curieux, c'est que le Makhzen, qui tente de diffuser ses mensonges et ses allégations au sujet du sommet prévu en Chine, a feint d'oublier que la Chine a des positions constantes et inébranlables vis-à-vis de la question de décolonisation au Sahara occidental, des positions justement traduites par les déclarations des représentants de ce pays aux Nations unies, notamment au Conseil de sécurité, ainsi que par les communiqués émis par les autorités chinoises à maintes occasions.

Lors de la visite d'Etat effectuée en Chine, en juillet 2023, par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, la Chine avait réitéré cette position sans ambiguïté aucune.

D'ailleurs, la déclaration commune adoptée à cette occasion affirme "le soutien de l'Algérie et de la Chine aux efforts visant à parvenir à une solution durable et équitable à la question sahraouie dans le cadre de la légalité internationale, notamment les résolutions y afférentes des Nations unies, à même de garantir au peuple du Sahara occidental son droit à l'autodétermination conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations unies".

Ainsi, la nouvelle sortie marocaine n'est autre qu'une tentative désespérée du Makhzen de jeter, tant bien que mal, de la poudre aux yeux des Marocains et de détourner leurs regards du scandale de Tokyo, celui de l'arroseur arrosé.

Au lieu d'écarter la République sahraouie, les manigances du Maroc se sont soldées par un retour en force de cette dernière, affirmant au Maroc et à ses féaux partisans que la question sahraouie demeure d'actualité et que l'occupation des territoires sahraouis prendra fin tôt ou tard.

PALESTINE

**UNRWA: la situation dans la bande de Ghaza est un "véritable désastre"**

La porte-parole de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Louise Wateridge, a qualifié la situation dans la bande de Ghaza de "véritable désastre".

Lors de sa participation en ligne à la conférence de presse quotidienne des Nations unies, lundi, Mme Wateridge a déclaré: "Si nous devions décrire la situation ici, c'est un désastre total".

Elle a poursuivi: "Au cours des dernières semaines, nous avons reçu des ordres continus (de l'occupant sioniste) de déplacements forcés dans les parties centrale, sud et nord de la bande de Ghaza, et ce à quoi nous assistons ici est le déplacement forcé de centaines de milliers de personnes chaque jour".

"L'accès à tout moyen de transport pour ce type de déplacement est désormais devenu très limité et les gens ne savent pas où aller", a-t-elle déploré.

Pour sa part, le premier directeur adjoint de l'UNRWA, Sam Rose, a déclaré que l'environnement à Ghaza, où les gens sont déplacés et forcés de se déplacer fréquemment en raison des ordres d'évacuation (de l'armée sioniste), est "idéal" pour l'émergence et la propagation de la polio.

Evoquant la difficulté d'accéder à la



nourriture, à l'eau et aux services de santé de base à Ghaza, Rose a déclaré: "C'est précisément dans ces circonstances que la polio a refait surface à Ghaza avec un petit nombre de cas qui peuvent se propager très rapidement". Dans ce contexte, le porte-parole du secrétaire général des Nations unies,

Stéphane Dujarric, a indiqué que la probabilité de vacciner 50.000 enfants nés après le 7 octobre 2023 est "très faible". Dujarric a indiqué que 1,2 million de doses du vaccin contre la polio avaient été livrées à Ghaza dimanche et qu'il était prévu de vacciner plus de 640.000 enfants dans la région.

**Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 40.476 martyrs et 93.647 blessés**

Le bilan de l'agression sioniste barbare contre la bande de Ghaza est passé à 40.476 martyrs et 93.647 blessés dont une majorité d'enfants et de femmes, depuis le 7 octobre dernier, ont annoncé mardi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, l'armée de l'occupation sioniste a commis trois massacres au cours des dernières 48 heures dans la bande de Ghaza, faisant 41 martyrs et 113 blessés.

Un précédent bilan a fait état de 40.435 martyrs et 93.534

blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

**Des soldats sionistes envahissent un site archéologique à Sebastia**

Des soldats sionistes ont envahi, lundi soir, le site archéologique de la ville palestinienne de Sebastia, au nord-ouest de Naplouse, dans la partie nord de la Cisjordanie occupée, rapportent des médias citant des sources.

Mohammad Azem, le maire de Sebastia, a déclaré que "plusieurs véhicules militaires ont envahi la ville et se

sont dirigés vers le site archéologique". Il a ajouté que les soldats ont fermé le site aux Palestiniens et installé un barrage militaire au centre de la ville.

Il convient de noter que les soldats envahissent fréquemment Sebastia pour accompagner des groupes de colons colonialistes dans la zone archéologique, sur laquelle l'armée veut

imposer son contrôle total pour empêcher les Palestiniens d'y pénétrer.

Lors de ces invasions, les soldats sionistes bloquent toute circulation palestinienne, prennent fréquemment d'assaut les maisons, enlèvent les Palestiniens, attaquent les manifestants et retirent le drapeau palestinien de la zone archéologique.

**BULGARIE**

**Le président Roumen Radev convoque des élections législatives anticipées en octobre**

Le président bulgare, Roumen Radev, a convoqué mardi des élections législatives anticipées pour octobre, septième élection en Bulgarie en trois ans.

Roumen Radev, a annoncé la tenue de nouvelles élections législatives anticipées pour le 27 octobre, dans l'espoir de surmonter l'impasse politique qui frappe le pays. Ce scrutin sera le septième en trois ans pour la Bulgarie, membre de l'Union européenne. Le président Roumen Radev a égale-

ment reconduit Dimitar Glavchev à la tête du gouvernement intérimaire jusqu'au scrutin. Ce cabinet, qui restera en place jusqu'à l'élection, a prêté serment devant le Parlement.

"La crise politique n'est pas terminée", a déclaré Radev avant la cérémonie d'investiture, ajoutant qu'"il n'y aura de solution que lorsqu'il y aura une majorité durable au Parlement qui élira un gouvernement efficace".

**IRAN**

**L'ex-chef de la diplomatie Zarif reprend ses fonctions de vice-président aux affaires stratégiques**

L'ancien ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a repris ses fonctions de vice-président aux affaires stratégiques, dont il avait démissionné le 12 août, a-t-il annoncé mardi sur X.

Nommé à ce poste début août par Massoud Pezeshkian, M. Zarif s'était, lors de sa démission, dit déçu de la composition du cabinet ministériel proposée par le président.

"Après les suivis et consultations menés par le président et avec son ordre écrit, je continuerai d'exercer mes fonctions de vice-président aux affaires stra-

tégiques", a écrit M. Zarif. Il a aussi salué le nouveau cabinet, dont le Parlement iranien a approuvé le 21 août la composition.

M. Zarif était le chef de la diplomatie iranienne de 2013 à 2021 dans le gouvernement de Hassan Rohani. Figure de proue de la campagne électorale de M. Pezeshkian, il a joué un rôle clé dans sa victoire.

M. Zarif a été l'architecte côté iranien de l'accord sur le nucléaire, conclu en 2015 entre Téhéran et la communauté internationale. Mais le pacte a été torpillé en 2018, lorsque l'ex-président Donald



Trump en a retiré les Etats-Unis et a réimposé des sanctions.

**ETATS-UNIS**

**Le procureur spécial demande le rétablissement de la procédure contre Trump**

Le procureur spécial Jack Smith a demandé lundi à une cour d'appel fédérale américaine de casser la décision d'un juge de première instance annulant les poursuites contre l'ex-président Donald Trump pour rétention de documents classifiés après son départ de la Maison Blanche.

Même si la cour d'appel donnait raison au procureur, un éventuel procès du candidat républicain à l'élection présidentielle ne pourrait selon toute vraisemblance pas se tenir avant le scrutin du 5 novembre.

Dans ses arguments écrits, Jack Smith reproche à la juge de Floride (sud-est) Aileen Cannon de s'être fourvoyée sur toute la ligne en décidant, le 15 juillet, que sa nomination comme procureur spécial dans ce dossier et le financement de ses travaux violaient les sections de la Constitution portant sur les nominations et les dépenses.

Par cette décision, elle "s'est écartée de la jurisprudence de la Cour suprême qui fait autorité, a mal interprété les lois autorisant la nomination du procureur spécial et insuffisamment pris en compte la longue tradition de nominations de procureurs spéciaux par les ministres de la Justice", énumère-t-il.

"Son raisonnement pourrait compromettre le fonctionnement établi du ministère de la Justice et remettre en question des centaines de nominations au sein du pouvoir exécutif", y compris dans la Défense, la diplomatie ou le Trésor, ajoute Jack Smith. La défense a maintenant trente jours pour répondre, puis le procureur spécial disposera de trois semaines pour formuler un contre-argumentaire. Dans cette affaire, l'une des quatre procédures pénales visant Donald Trump, il lui était reproché d'avoir compromis la sécurité nationale en conservant dans sa résidence privée ces documents, dont des plans militaires ou des informations sur des armes nucléaires, après la fin de sa présidence, au lieu de les remettre aux Archives nationales comme l'exige la loi.

Il était également accusé d'avoir tenté de détruire des preuves. Les charges les plus lourdes étaient passibles de 10 ans de prison.

Sans se prononcer sur le fond du dossier, la juge Cannon s'est notamment appuyée sur la position exprimée par le juge conservateur de la Cour suprême Clarence Thomas dans l'arrêt inédit de la plus haute juridiction du pays le 1er juillet reconnaissant au président des Etats-Unis une large immunité pénale.

Le juge Thomas y avait, dans un avis d'accord distinct, contesté la légalité de la nomination de M. Smith dans un autre dossier, la procédure fédérale contre Donald Trump pour tentatives d'inverser illégalement les résultats de l'élection de 2020.

**ATTENTATS TERRO- RISTES AU PAKISTAN Ferme condamnation de la Chine**

La Chine a condamné "fermement" mardi, les attaques terroristes menées lundi, dans le sud-ouest du Pakistan. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Lin Jian, cité par l'agence Chine Nouvelle, a déclaré que Pékin s'opposait fermement à toute forme de terrorisme, et continuerait à soutenir le Pakistan dans l'avancement des opérations de lutte contre le terrorisme, le maintien de l'unité et de la stabilité sociales, et la protection de la sécurité des personnes.

"La Chine est prête à renforcer davantage la coopération avec le Pakistan en matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité afin de préserver conjointement la paix et la sécurité régionales", a affirmé M. Lin.

Au moins 50 personnes, dont des membres des forces de sécurité, ont été tuées et des dizaines d'autres blessées lundi dans une série d'attaques dans de nombreux endroits de la province du Balouchistan, dans le sud-ouest du Pakistan, ont indiqué des responsables. La police a déclaré que 12 assaillants avaient jusqu'à présent été neutralisés et plusieurs autres blessés dans les affrontements.

## BLIDA

## Ouverture des inscriptions pour le Concours national du chant révolutionnaire

Les inscriptions sont ouvertes pour la participation à la 5e édition du Concours national du chant révolutionnaire à Blida, a-t-on appris lundi auprès de la commission chargée de superviser l'organisation de cet événement artistique.

Cette 5e édition du genre sera organisée dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre, a indiqué le commissaire du concours national du chant révolutionnaire, Sid Ahmed Slimane, également président de l'association Rehab, organisatrice de l'événement, en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Il a ajouté que ce concours est ouvert à tous les jeunes

talents du pays âgés de 18 à 35 ans, à travers l'envoi d'un clip vidéo de pas plus de trois (3) minutes sur la page Facebook de l'association "REHAB". "La date limite des inscriptions est fixée pour la fin du mois d'octobre prochain", a-t-il précisé.

Ce concours national du chant révolutionnaire jouit d'une grande popularité auprès des jeunes de différentes wilayas du pays, qui sont annuellement nombreux à s'y inscrire, dans le but de remporter l'une des

trois premières places du podium, qui se voient attribuer des sommes d'argent en guise d'encouragement, selon la même source.

M. Sid Ahmed Slimane a encore précisé que l'évaluation des performances des participants à ce concours national, dont la 5e édition sera dédiée au poète de la Révolution, Moufidi Zakaria, sera confiée à un jury composé de personnalités artistiques de renom, dont Kouider Bouziane et Dounia Al-Djazairia.



## CONSTANTINE

## Lancement d'une vaste opération de restauration de vieux édifices religieux

Une vaste opération de restauration de vieux édifices religieux de la ville de Constantine a été lancée lundi par le wali, Abdelkhalak Sayouda. Il s'agit des mosquées Sidi Afane et El Ketania, la Madersa El Ketania, la Zaouia El Tidjan El Soufla, et la Zaouia Sayida Hafsa implantées toutes dans la vieille ville de Constantine et dont la réhabilitation s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat visant à sauvegarder et à valoriser le patrimoine de cette cité ancestrale. La restauration de ces vieux édifices religieux dont la construction de certains remonte au 16ème siècle à l'exemple de la mosquée El Ketania réa-

lisée en 1776 devra être achevée dans un délai fixé à 8 mois pour la zaouia Sayida Hafsa et la mosquée Sidi Afane et 12 mois pour les autres structures, selon les explications avancées sur place.

Une enveloppe financière estimée à plus de 370 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de ces opérations, a-t-on fait savoir précisant que des techniques avancées seront utilisées pour permettre une restauration aux normes qui mettra en valeur les spécificités architecturales de ces lieux de culte.

A titre d'exemple, la réhabilitation de la mosquée El Ketania se fera selon des

techniques et méthodes basées sur un relevé au scanner laser complété par un relevé traditionnel devant permettre la réalisation des documents graphiques tout en préservant la qualité architecturale et patrimoniale du bien.

Dans une déclaration à la presse M. Sayouda a mis en avant l'importance de ces opérations dans la préservation du cachet ancestral de cette ville dont l'histoire n'est pas à démontrer et a souligné également l'impact de ces projets dans le développement du tourisme local.

Il a insisté auprès des entreprises de réalisation à l'effet de respecter les délais et de veiller sur la qualité des travaux, car

a-t-il souligné il s'agit là d'un travail spécifique et artistique devant être accompli par une main d'œuvre professionnelle et qualifiée. Le wali qui a sillonné les ruelles de la vieille ville et écouté les préoccupations des citoyens a par la suite donné le coup d'envoi de l'aménagement d'un périmètre urbain situé en face du lycée Abdelhamid Benbadis à proximité de la mosquée et l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader et supervisé également le lancement des travaux d'aménagement urbain du quartier Belle-vue dans la ville de Constantine.

APS

## PUBLICITÉ

Ministère Du Tourisme Et De L'Artisanat  
Ecole Nationale Supérieure Du Tourisme

وزارة السياحة و الصناعة التقليدية  
المدرسة الوطنية العليا للسياحة

ENST

إعلان عن فتح مسابقة الدخول إلى المدرسة 2024

تعان المدرسة الوطنية العليا للسياحة -الأوراسي- عن فتح منصة التسجيلات للراغبين في الترشح لمسابقة الالتحاق بالمدرسة الذين تتوفر فيهم الشروط التالية:

- أن يكون المترشح (ة) حائزا على شهادة البكالوريا للعام الحالي 2024، أو (2023 لم يتم إنهاء التسجيل الجامعي به)، -إن يكون معمله 11.50 فما فوق، في أحد الشعب التالية:

- تسيير والتصدير،  
-علوم تجريبية،  
-رياضيات وتقني رياضي

تتم عملية التسجيل من خلال الدخول على المنصة من أحد الروابط التالية، وإنشاء حساب، وإكمال ملا المعلومات المطلوبة:

-الدخول على رابط المنصة: ens-tourisme.dz ثم اختيار خلية مترشح أو candidature  
أو عبر الرابط المختصر المباشر التالي: Cutt.ly/ens

-أو عبر مسح رمز QR في الأسفل

يجب على المترشح (ة) أن يملأ المعلومات بطريقة صحيحة وأن تكون الوثائق المرفوعة واضحة، (كثف النقط البكالوريا، بطاقة التعريف بصيغة pdf وصورة بأبعاد 170 \* 132 بكسل) وأي تصريح كاذب فإن التسجيل يعتبر ملغى تلقائيا.

التسجيلات تبدأ اليوم 15 أوت وتستمر إلى غاية 31 أوت 2024

بإمكان المترشحين الذين تعذر عليهم التسجيل في المنصة الالتحاق بمقر المدرسة الوطنية العليا للسياحة، شارع فراتز فانون، الأوراسي، الجزائر الوسطى، للتسجيل مرافق بالملف التالي: نسخة عن كثف النقط البكالوريا وبطاقة التعريف الوطنية، صورتين شمسين، بطاقة إمامة، شهادة ميلاد واستمارة تملأ على مستوى المدرسة.

021 714 123 021 71 9 921 www.ens-tourisme.dz

DK NEWS Anep : 2416027458 du 28/08/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LA WILAYA DE BENI ABBES  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
N° Immatriculation Fiscal : 42202400052232

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**  
**Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 14 / 2024**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°: 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction des équipements publics de la Wilaya de Béni Abbès, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N°14/2024 pour : Réalisation d'une sureté urbaine au niveau du site de 672 logements commune de Béni Abbès, wilaya de Béni Abbès (cités d'habitat intégrées 2024) Publié dans quotidien national Assayahi le 22/07/2024 et DK NEWS le 22/07/2024 ainsi que BOMOP, qu'après l'évaluation finale des offres les travaux est attribuée provisoirement comme suit :

Désignation des Travaux	ETB	N.I.F	Note Offre Technique	Montant de l'offre (Avant correction) DA	Montant de l'offre (Après correction) DA	Délai	Remarque
Réalisation d'une sureté urbaine au niveau du site de 672 logements commune de Béni Abbès, wilaya de Béni Abbès (cités d'habitat intégrées 2024)	Grp : BENDJILALI	176080100609150	66,70	168 922 380,20	168 774 820,20	08 Mois	Offre unique qualifiée technique

Les soumissionnaires intéressés prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher de nos services, au plus tard trois jours (03) à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Les soumissionnaires contestant ces propositions, peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Béni Abbès dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne nationale ou BOMOP, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°=15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

DK NEWS Anep : 2416027322 du 28/08/2024

TÉLÉCOMMUNICATIONS

**Huawei Algérie lance un programme de formation distingué pour les étudiants brillants**

Huawei Algérie a lancé, dimanche à Alger, la 10<sup>e</sup> édition du programme de développement des jeunes talents "Seeds For The Future 2024", avec la participation de 50 étudiants provenant de divers établissements d'enseignement supérieur, ainsi que du secteurs de la Poste et des Télécommunications, indique un communiqué de cette entreprise.



"Dans le cadre des mémorandums d'accord entre Huawei Algérie, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la ministère de la Poste et des Télécommunications, une liste d'étudiants issus de diverses universités algériennes dotées de l'Académie Huawei en technologies de l'information et de la communication a été établie par les deux ministères", précise la même source.

Ainsi, les étudiants de 40 universités et instituts de différentes wilayas du pays "ont été invités à participer à ce programme de formation du 24 au 30 août 2024. A l'issue de cette formation, 20 étudiants seront sélectionnés sur la base d'un test en technologies de l'in-

formation et de la communication pour participer à une session de formation intense en Chine fin septembre. Ils représenteront l'Algérie lors des prochains concours et événements internationaux en fin d'année", note le communiqué. Au cours de cette formation, les étudiants "assisteront à des présentations sur les technologies de Huawei, visiteront virtuellement les installations de Huawei et participeront à des discussions techniques sur l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la protection des données personnelles, le cloud computing et la sécurité du cloud, le Big Data, les énergies renouvelables, ainsi qu'à des sessions de développement personnel et de leadership in-

cluant la création et la promotion de présentations innovantes", selon la même source.

Il convient de noter que les étudiants "bénéficieront également d'une formation sur la réalisation d'un modèle d'affaires et les étapes de création d'une startup, grâce à l'accompagnement et à l'encadrement de membres du comité national de labellisation des startups auprès du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Startups et des PME, ainsi que d'experts de divers partenaires de Huawei Algérie, tels que Sonatrach, Djezziz et d'autres, en plus des témoignages de réussite d'une startup algérienne".

Pour rappel, l'édition précédente de "Huawei Seeds For The Future

2023" a vu l'émergence de l'équipe "Anesi" qui a obtenu la 10<sup>e</sup> place mondiale avec une solution innovante pour envoyer des alertes immédiates aux parents d'enfants artistes souffrant de crises de colère récurrentes, via un bracelet intelligent associé à une application mobile utilisant l'intelligence artificielle.

"Seeds For The Future" est un programme lancé par Huawei en 2008, offrant des formations aux étudiants en technologies de l'information et des communications à travers le monde dans le but de développer des talents locaux dans ce domaine. Ce programme a permis à Huawei de s'associer avec plus de 600 universités et de former plus de 20.000 étudiants à travers le monde.

EDUCATION

**Ouverture hier des demandes d'inscription exceptionnelle en première année primaire via l'espace dédié aux parents (ministère)**

Les demandes d'inscription exceptionnelle en première année primaire au titre de l'année scolaire 2024-2025 sont ouvertes du 27 août au 8 septembre 2024 exclusivement via l'espace dédié aux parents sur le système d'information du secteur de l'éducation, a annoncé dimanche le ministère de l'Education nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la mise en œuvre des opérations liées à la rentrée scolaire 2024-2025 et conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi 08-04 du 23 janvier 2008 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale, le ministère de l'Education nationale annonce que les demandes d'inscription exceptionnelle en première année primaire au titre de l'année scolaire 2024-2025 seront ouvertes de mardi 27 août à dimanche 8 septembre 2024, exclusivement via l'espace dédié aux parents sur le système d'informa-

tion du secteur de l'éducation nationale", lit-on dans le communiqué. "Les demandes d'inscription exceptionnelle en première année primaire pour les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2019 sont déposées via le lien : "https://awlyaa.education.dz", a précisé le ministère.

Le système d'information du secteur de l'éducation permet aux parents de "choisir une seule école parmi celles disposant de places pédagogiques en première année primaire", selon le communiqué, qui précise que "les demandes d'inscription exceptionnelle en première année primaire sont traitées par le système selon deux critères : les places pédagogiques disponibles et la date de naissance". "L'inscription exceptionnelle est effectuée dans les écoles primaires comptant en moyenne moins de 34 élèves par groupe", a souligné le ministère, ajoutant que "les

listes des enfants admis à l'inscription seront affichées au niveau des écoles primaires concernées, le samedi 14 septembre 2024, et via l'espace dédié aux parents, le jour même".

Les enfants admis et inscrits doivent rejoindre l'école le jour de la rentrée scolaire 2024-2025, sachant que "tout enfant qui ne rejoint pas son école au plus tard le 30 septembre 2024 perd son inscription exceptionnelle et est remplacé par l'enfant suivant sur la liste", a prévenu le document.

"Les bénéficiaires d'une inscription exceptionnelle en première année primaire n'ont pas le droit de changer d'école dans la même wilaya pendant l'année scolaire", a ajouté le ministère, précisant que "toute inscription exceptionnelle en première année primaire effectuée en dehors du système d'information du secteur de l'éducation nationale est considérée nulle et non avenue".

INNOVATION

**L'université d'Oran 2 obtient le 7<sup>ème</sup> label de projet innovant**

Des étudiants de l'Université d'Oran 2 "Ahmed Benahmed" ont obtenu, à ce jour, 7 labels de projets innovants décernés par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, a-t-on appris de cet établissement d'enseignement supérieur.

Tout récemment, Benamar Ikram, étudiante à la Faculté des sciences économiques et première à avoir présenté un projet innovant dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> promotion 2023-2024, vient d'obtenir le label de projet innovant ayant trait à l'amélioration des mécanismes de gestion.

Son projet intitulé "My Mib Wizard" est le 7<sup>ème</sup> à avoir reçu ce label décerné aux porteurs de projets de l'incubateur des affaires de l'Université d'Oran 2, dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275, portant mécanisme "un diplôme-une startup/un diplôme-un brevet d'invention", a-t-on indiqué de même source.

Il convient de signaler que, durant l'année universitaire 2023-2024, l'Université "Ahmed Benahmed" a enregistré 90 projets de startups, tous domaines confondus, 43 projets de micro-entreprises, ainsi que 15 projets pour l'obtention de brevets d'invention.

Par ailleurs, 52 étudiants de cet établissement universitaire prennent part, jusqu'au 2 septembre prochain, à une session de formation destinée aux porteurs de microprojets, dont l'encadrement est assuré conjointement par les Centres de développement de l'entrepreneuriat des 3 universités d'Oran et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), et ce dans le cadre de la consolidation de l'esprit entrepreneurial et de l'innovation des étudiants.

**ERUPTIONS EN ISLANDE L'Europe survolée à haute altitude par des panaches de dioxyde de soufre**

L'Europe, de l'Espagne à la Scandinavie, est survolée à très haute altitude depuis samedi soir par un vaste nuage de dioxyde de soufre, quasi invisible et sans risque pour la santé, à la suite des éruptions volcaniques en Islande, a indiqué Copernicus.

"Le panache provient de l'activité volcanique qui a débuté dans la péninsule de Reykjanes, en Islande, le 22 août au soir et qui a entraîné des émissions de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) dans l'atmosphère", a déclaré lundi Mark Parrington de l'Observatoire européen Copernicus (CAMS), cité par des médias.

Selon les observations par satellite du CAMS, le panache de SO<sub>2</sub>, qui a survolé le Royaume-Uni avant de toucher l'Europe continentale, "se trouvait entre 5 et 8 km d'altitude dans l'atmosphère et il devrait avoir peu, voire aucun impact, au niveau du sol, c'est-à-dire sur la qualité de l'air et sur la santé", a expliqué le scientifique au service de surveillance de l'atmosphère.

"Il est possible que le ciel soit légèrement brumeux en raison des particules contenues dans le panache", mais il "se dissipera après quelques jours" et "on ne s'attend pas à ce qu'il ait un impact sur la météo ou le climat", a-t-il ajouté.

Aucune alerte sanitaire n'a été émise par les autorités dans les pays concernés par le survol de ce nuage.

En plus forte concentration, le dioxyde de soufre, identifiable par une odeur semblable à celle de l'oeuf pourri, est toxique pour la santé humaine.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) fixe à 40 µg/m<sup>3</sup> la limite de concentration dans l'air sur 24h.

La fissure de lave qui s'est ouverte jeudi dans la péninsule de Reykjanes, est la sixième activité volcanique depuis décembre dans cette région du sud-ouest de l'Islande qui n'en avait pas connu depuis huit siècles.

Le nuage en cours "est légèrement différent, en termes de direction, des éruptions précédentes de mars et de fin mai, car une plus grande partie du panache a atteint des parties plus au sud-ouest de l'Europe, alors que les panaches précédents étaient plus au nord", principalement au-dessus de la Scandinavie, a précisé Mark Parrington.

# Programme de la soirée

TF1 21:10

Camping 2



Arcachon au mois d'août. Jean-Pierre Savelli, employé aux Mutuelles d'Assurances de Clermont-Ferrand, apprend que Valérie, sa fiancée, veut faire un break. Pour se ressourcer et retrouver calme et sérénité, il décide de changer de destination de vacances. Il atterrit au Camping des Flots Bleus et tombe sur Patrick Chirac et sa bande de campeurs irréductibles. Les vacances peuent commencer.

france 2 21:10

Jeux paralympiques de Paris 2024 : Cérémonie d'ouverture Saison 2024



A l'instar des jeux Olympiques 2024, la cérémonie d'ouverture des XVIIe jeux Paralympiques d'été se déroule en dehors d'un stade puisqu'elle se déploie sur les Champs-Élysées au cœur de la capitale. Après le spectacle mis en scène par le directeur artistique Thomas Jolly les quelque 4 400 athlètes et 2 500 accompagnants issus de 185 délégations défilent sur la plus belle avenue du monde du bas des Champs-Élysées jusqu'à la place de la Concorde lors de la parade officielle. Les différentes séquences du protocole s'achèveront par l'arrivée de la flamme des jeux Paralympiques.

france 3 21:10

Le voyageur Saison 2 - Episode 2



Une jeune femme disparaît sur une petite route du Pays basque, alors qu'elle se rendait dans son magasin pour l'ouvrir. Yves Cesnoz, condamné pour un meurtre similaire et très récemment libéré de prison, est immédiatement soupçonné par la capitaine Claudia Etchar, chargée de l'enquête. L'homme se laisse arrêter comme s'il s'attendait à l'arrivée des enquêteurs. Quand Yann Kandinsky, le policier qui vit dans un van avec son chien, entend parler de l'affaire, il décide de se rendre sur place pour retrouver la jeune disparue et surtout pour prouver l'innocence de Cesnoz.

CANAL+ 21:06

Football : Qualifications pour la Ligue des champions Saison 2024 Slavia Prague / Lille



Résumé Football : Qualifications pour la Ligue des champions Saison 2024 Slavia Prague / Lille Qualifications pour la Ligue des champions. Barage retour. Slavia Prague / Lille.

6 21:10

Champagne !



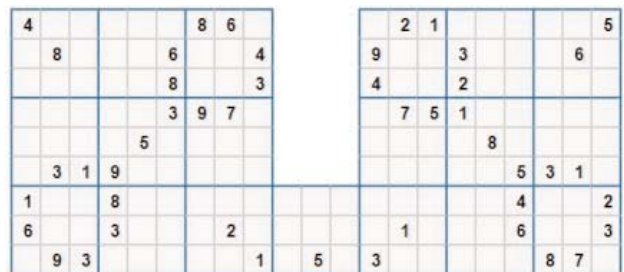
Jean, Patrick, Joanna, Romane et Guillaume se connaissent maintenant depuis plus de 30 ans. Leurs mariages et leurs enfants n'ont pas réussi à les éloigner et, le temps d'un week-end, la bande décide de se rendre en Champagne pour l'enterrement de vie de garçon de Patrick. Cependant, lorsque la future épouse arrive à l'improviste elle ne semble pas faire l'unanimité, et ces 30 ans d'amitié risquent de tourner au vinaigre.

## Jeux

### Samourai-Sudoku N°2460

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Méfiez-vous de l'homme qui parle pour ne rien dire. Ou il est stupide, et vous perdez votre temps, ou il est très fort, et vous perdez votre argent.»

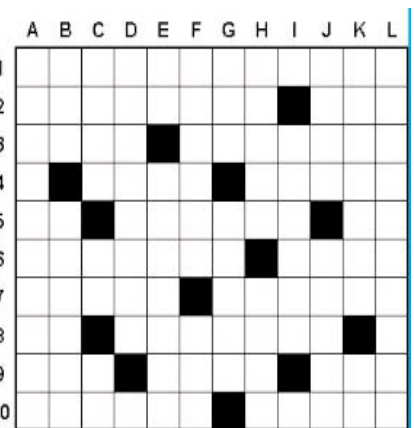
Auguste Detoef

### Mots croisés N°2440



- 1 - Procédé d'impression  
2 - Progressait - Réticule  
3 - Révisé - Fragmenta  
4 - Pétillant italien - Flâner  
5 - Etalon monétaire - Chargé électrique - Note de clé  
6 - Sans parti - Lie  
7 - Un peu trop gais - Entrer en action  
8 - Personnel - Fêtera en trinquant  
9 - Plat d'affamé biblique - Affaire d'honneur - Reste de blutage  
10 - Extorsion d'argent - Narine de dauphin

- Horizontalement :  
A - Assortir  
B - Croqueuse de pomme - Respecta profondément  
C - Récura - Patrie d'Abraham - Scandium en cornue  
D - Pas très courants -  
E - Oui mais d'avant - Ornement de tricot  
F - Petite fille - Destination  
G - Ville de carnaval - Séparé de tout  
H - Systèmes de chauffage - Tondus  
I - Eclater  
J - Abîmer - Met de niveau  
K - Jamais contente - Porteur de ragots  
L - Repusseront à distance







## MOSTAGANEM

## Un tournoi national de tennis du 29 au 31 août

Un tournoi national de tennis des catégories de 15 ans et plus (filles et garçons) aura lieu, du 29 au 31 août sur les courts du tennis du club Salamandre à Mostaganem, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs.

Cette compétition de la petite balle jaune de trois jours, organisée par le club Balle Jaune Tennis de Mostaganem, sous l'égide de la Fédération algérienne de tennis (FAT) et en partenariat avec la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), verra la participation d'une cinquantaine de tennismans et tennismans des catégories de plus de 15 ans, issus de sept ligues de wilayas du pays.

La direction du tournoi sera assurée par Mahfoud Touil et le juge arbitre national Benahmed Ayoub. La première journée sera consacrée aux éliminatoires sur quatre courts de terre battue, alors que les finales auront lieu samedi.

"Ce circuit, qui s'inscrit dans le cadre du calendrier de la Fédération algérienne de tennis (FAT), a pour objectif la préparation des joueurs pour être compétitifs", a-t-on souligné. Il s'agit également pour les participants de glaner des points afin d'améliorer leur classement national.

## VOLLEY BALL - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES NATIONS (U18-GARÇONS) - 3<sup>E</sup> JOURNÉE

### L'Algérie bat le Maroc au tie-break (3-2)

La sélection algérienne de volley-ball (U18-garçons) s'est imposée au tie-break devant son homologue marocaine (3-2: 26-24, 24-26, 18-25, 25-18, 15-08), en match comptant pour la troisième journée du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, disputé lundi à Tunis.

C'est le troisième succès de rang des volleyeurs algériens dans le tournoi après les victoires obtenues contre le Rwanda et le Kenya sur le même score de 3 sets à 0. Les Six algériens jouera son prochain match face à la Tunisie, mardi, avant de boucler le premier tour, mercredi, face à l'Égypte. Selon la formule de compétition, les quatre premiers à l'issue du premier tour se qualifient en demi-finales.

## VOLLEY - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS (U20-FILLES) - 3<sup>E</sup> JOURNÉE

### Défaite de l'Algérie face à l'Égypte (0-3)

La sélection algérienne de volley-ball (U20-filles) s'est inclinée face à son homologue égyptienne (0-3 : 18-25, 16-25, 25-27), en match comptant pour la troisième journée du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, disputé lundi à Tunis.

C'est la deuxième défaite des volleyeuses algériennes dans le tournoi après celle concédée face à la Tunisie (2-3) pour le compte de la première journée, contre une victoire devant le Kenya (3-0). Le deuxième match de cette troisième journée mettra aux prises la Tunisie au Kenya, à partir de 20h00.

APS

## PHASE DE WILAYA DE PÉTANQUE

### La doublette de Boufatis sacrée à Oran

La doublette de Boufatis s'est adjugée la première place, lors de la phase de wilaya de pétanque jeu court doublette seniors, clôturée lundi soir au niveau du boulodrome de Haïbn Rochd (ex-HLM) d'Oran, après trois jours de compétition.

La doublette de Boufatis, composée de Benzemour et Bendali a battu en finale ceux de Hassi Ameer, Nahar-Ayache, sur le score de 13 à 10. La troisième place est revenue à l'équipe de l'AS Oued Tlélat.

Chez les cadets, le titre est revenu à la doublette Kebaili Zoheir - Aissaoui Zakaria de Sidi Chahmi, vainqueur en finale face à la paire composée de Salmi et Benmimoun de Oued Tlélat sur le score de 13-4.

Selon les organisateurs, le niveau technique de la compétition a été "appréciable" et les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions, dans une ambiance festive et conviviale en présence d'un public nombreux. A l'issue de cette phase de wilaya, la doublette vainqueur de chaque catégorie représentera la wilaya d'Oran à la



phase finale du championnat d'Algérie doublette cadets et seniors, prévue les 27 et 28 septembre prochain dans la commune de Djidiouia à Relizane. Cette compétition, organisée durant trois jours par la ligue

de wilaya d'Oran de sport de boules en collaboration avec la Fédération algérienne de sports de boules, a vu la participation de 188 doublettes en cadets et seniors représentant 24 clubs et Associations sportive de

la wilaya d'Oran. Les vainqueurs ont été récompensés par des cadeaux, lors de la cérémonie de clôture, en présence des membres de la Fédération algérienne de la discipline et d'anciens sportifs.

## CYCLISME - TOUR DE SALALAH 2024

### La sélection algérienne "Elite/Messieurs" en stage bloqué à partir de mardi (FAC)

La sélection algérienne "Elite/Messieurs" de cyclisme sur route effectue un stage bloqué d'une semaine à partir de ce mardi à Zéralda, pour préparer l'édition 2024 du Tour de Salalah, prévue du 8 au 11 septembre au Sultanat d'Oman, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Douze (12) cyclistes composent cette sélection : Anes Boujdemaâ, Ayoub Sahiri, Slimane Badhlis, Nasr-Allah Essemiani, Abdallah Benyoucef, Zakaria Sahiri, El Khassib Sassane, Farès Lakhali, Abdelhamid Terrab, Zakaria Boudar, Mohamed Chérif

Amellal et Abdenour Sahraoui.

"Pendant ce stage, la sélection nationale sera encadrée par l'entraîneur Khalil Tannart, qui sera secondé dans sa tâche par le mécanicien Kamel Toubarine et le soigneur Abderrahmane Boureza", a-t-on détaillé de même source.

De leur côté, les internationaux de l'équipe Madar Pro-Team se préparent actuellement en Europe, où ils ont déjà disputé plusieurs courses avec leur club, notamment, dans le Nord de la France.

Eux aussi rejoindront la sélection nationale à l'entame du Tour de Sala-

lah, ce qui leur servira de préparation en prévision d'autres échéances internationales à venir, notamment, les Championnats d'Afrique et Arabes.

Lors de la précédente édition de ce Tour Cycliste de Salalah, disputée également la mi-septembre de l'an 2023, l'Algérie avait participé avec un total de six coureurs, sous la conduite du coach Samir Allam.

Il s'agit d'Abdellah Lagab, Ayoub Ferkous, Abdallah Benyoucef, Oussama Cheblaoui, Abdelkrim Ferkous et Hamza Yacine, qui avait d'ailleurs remporté la première étape, avec un chrono de 3h08:05.

## HANDBALL - EXCELLENCE (MESSIEURS)

### Le MC Oran a besoin de renforts pour jouer les premiers rôles (entraîneur)

Le MC Oran, qui retrouve l'élite du handball algérien, la saison prochaine, a besoin de renforts pour rivaliser avec les gros bras du championnat, sauf que le retard accusé dans l'élection d'une nouvelle direction après l'expiration de l'actuel mandat olympique inquiète l'entraîneur Mustapha Doukala, a indiqué ce dernier, mardi, à l'APS.

"Il est clair que notre équipe a besoin de renforts. Nous avons d'ailleurs entamé les démarches nécessaires pour recruter des joueurs au profil recherché, mais le fait que le club n'a pas encore élu une nouvelle direction nous empêche de passer à l'acte", a déclaré l'ancien international algérien.

Doukala, l'un des membres de la légendaire sélection nationale des années 1980, a effectué, la saison passée, un retour gagnant sur le banc des "Ham-



raoua", en menant son équipe vers l'accession en "Excellence". Il espère poursuivre sur la même lancée dans l'espoir de redorer le blason terni du "Mouloudia" qui, jadis, faisait partie des meilleures équipes du handball algérien.

"Nous ne voulons pas que notre club ait à revivre le même scénario des an-

nées précédentes. En retrouvant l'élite, nous avons de grosses ambitions pour jouer les premiers rôles. Pour ce faire, nous avons besoin d'un effectif riche, surtout sur le banc de touche", a-t-il insisté.

Ayant programmé pour lundi la première séance d'entraînement en vue du nouvel exercice, l'entraîneur Doukala a dû repor-

ter la reprise, en raison de "la situation administrative ambiguë" prévalant dans le club. A ce propos, il a mis en garde contre les "éventuelles retombées négatives" du retard enregistré dans le lancement des préparatifs de la nouvelle saison, dont le coup d'envoi est programmé pour début octobre prochain.

## LIGUE 1 MOBILIS L'Olympique d'Akbou prepare la saison 2024/2025

L'Olympique Akbou, nouveau promu en Ligue 1 Mobilis de football, le president Karim Takka, a fait appel a des joueurs expérimenté les deux premières recrues de la saison sont les défenseur Abdelhak Haskar (26 ans), qui s'est engagé pour un contrat de deux saisons, en provenance du club libyen d'Al-Bashaer SC.

Par F. Yanis

Le joueur a évolué notamment à l'ES Sétif et au RC Kouba. La formation d'Akbou a également assuré l'arrivée du gardien de but Benchikh El-Lafgoun Hatem, également signataire d'un bail de deux saisons, après une très bonne saison sous les couleurs du CA Batna (Ligue 2 amateur).

Par ailleurs, le club a décidé de prolonger les contrats du milieu de terrain Massinissa Benamara (3 saisons), et du milieu défensif Louanes Zidi (5 saisons). La formation de la vallée de la Soummam présidé par Karim Takka, est sur la piste de finalise avec d'autres joueurs capables de donner le plus, et permettre à l'OA d'assurer son objectif principal, à savoir le maintien en ligue une pour sa première saison saison 2024/2025.

La formation de l'Olympique Akbou a entamé sa préparation de la saison 2024-2025 il ya trois semaines, avec la reprise des entraînements à Alger. l'entame de la nouvelle saison, qui devrait avoir lieu le 21 septembre prochain, les dirigeants de la formation D'Akbou ne veulent pas perdre de temps et ont décidé d'entamer le travail pour bien entamer la saison, conformément au programme mis en place, pour



assurer une bonne entame sur tous les plans pour être à la hauteur des attentes et des objectifs fixés. Le nouvel entraîneur des Olympiens était attendu hier dimanche à Alger, pour rencontrer les dirigeants et probablement finaliser son arrivée à la tête de la barre technique.

Sur un autre volet, le club continue son mercato estival, enregistrant l'arrivée de nouveaux joueurs, avec notamment trois nouveaux éléments qui ont signé leurs contrats, à savoir Adouane (USB), Oukaci (MCO) et Oukil (MCA).

Auteur d'une excellente saison lors de l'exercice écoulé, Lacheheb, l'attaquant de l'Olympique Akbou, n'a pas hésité à répondre présent à la demande des dirigeants et a décidé de poursuivre son aventure avec le club, où il

remplir pour deux saisons, par ailleurs les protéger de l'entraîneur tunisien Moez Bouazkaz leur dernier stage pré-compétitif pour bien préparer la nouvelle saison 2024-2025 à Tabarka, en Tunisie pour être fin prêt pour le début du championnat de la ligue une mobilise prévue pour le 21 septembre 2024. En effet, après un premier stage organisé depuis le fin juillet dernier à Aïn Drahem, l'équipe dirigée par le nouveau coach Moez Bouakaz, qui a pris les commandes cet été, se retrouve à Tabarka pour poursuivre sa préparation estivale. le staff technique de l'Olympique Akbou a sa tete le tunisien Moez Bouakaz souhaite disputer au moins 5 matchs amicaux durant ce stage afin de parfaire les automatismes de ses joueurs et

leur permettre d'acquérir une bonne complémentarité pour bien débuter la nouvelle saison 2024-2025.

En matière de recrutement, l'Olympique Akbou a été très actif sur le marché des transferts, avec l'arrivée de plusieurs nouvelles recrues, dont le défenseur Abdelhak Haskar (ex-Al-Bashaer SC/Libye) et le gardien de but Benchikh El-Lafgoun Hatem (ex-CA Batna).

Enfin, il convient de noter que l'Olympique Akbou entamera le prochain exercice à domicile face au NC Magra au stade du 1er Novembre de Tizi-Ouzou, avant de se rendre au nouveau stade Hocine Ait Ahmed pour défier la Formation de Djurdjura dans un derby Kabylo Kabyle, lors de la 2e journée.

F. Y.

## LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION) La JS Kabylie domine les Emiratis d'Al Thaid (3-1)

La JS Kabylie a dominé le club Emirati d'Al Thaid 3-1 (mi-temps 0-1), en match amical de préparation, disputé mardi à Istanbul, dans le cadre de son stage de préparation d'intersaison en Turquie.

Les Canaris ont commencé par concéder l'ouverture du score, sur pénalty à la 33e minute de jeu, avant de renverser leur adversaire en toute fin de match et de l'emporter finalement (3-1).

La JSK a d'abord égalisé par Berkane (69e), avant de doubler la mise par Bwalya, sur pénalty à la 89e, et c'est Boualia qui a clôturé le festival offensif, en ajoutant un troisième but à la 90e-2.

C'est la troisième joute amicale pour les hommes du coach Abdelhak Benchikha depuis leur arrivée en Turquie. Ils avaient remporté leur premier match (2-

1) contre le club de Turgutluspor, sociétaire de la 4e Division turque, grâce à des réalisations signées Adam Redjem (57e) et Akhrib Lahlou (77e).

Lors du deuxième match amical, les Canaris s'étaient neutralisés (1-1) avec Al-Muharraq SC du Bahreïn.

Pour leur quatrième et dernier match amical en Turquie, prévu le 30 août courant à Istanbul, les coéquipiers de Berkane seront opposés au club local FK Gaziantep, sociétaire de la première division turque.

Initialement, la JSK devait affronter l'équipe qatarie d'Al Bidda SC, mais un changement de dernière minute est intervenu et elle a dû se rabattre sur le FK Gaziantep.

Ce stage, qui a démarré le 16 août cou-

rant à Istanbul, se poursuivra jusqu'au premier septembre prochain et les Canaris comptent en profiter au maximum pour bien préparer la nouvelle saison 2024-2025.

Pour rappel, la JSK avait repris les entraînements à Tizi-Ouzou avant de se rendre à Alger, pour effectuer son premier stage de préparation, au niveau de l'Ecole Supérieure d'hôtellerie et de restauration à Aïn Bénian.

La Direction du club a confié les commandes techniques de l'équipe seniors au technicien algérien, Abdelhak Benchikha, assisté dans sa tâche par les entraîneurs adjoints Mohamed Lacet et Farid Zemiti.

En matière de recrutement, la JSK a été l'un des clubs les plus actifs sur le marché des transferts, avec l'arrivée de plusieurs nouvelles recrues, dont le gardien de but Gaya Merbah, les défenseurs Mohamed Amine Madani, Mohamed Réda Hamidi, et Idir Mokeddem, ainsi que le milieu offensif Aïmen Abdelaziz Lahmeri, le milieu de terrain malien Sadio Kanouté, et l'attaquant Burkinabé Djibril Ouattara.

L'actionnaire majoritaire du club, ATM Mobilis, a décidé de mettre le paquet pour permettre à l'équipe de jouer les premiers rôles lors du prochain exercice, d'autant que le dernier titre de champion remonte à 2008, alors que la dernière Coupe d'Algérie avait été remportée en 2011.

Lors du précédent exercice, la JSK avait terminé à la 6e place au classement final. Elle débutera la nouvelle saison à domicile face au champion d'Algérie en titre, le MC Alger.

## FOOTBALL FÉMININ Début du 2<sup>e</sup> séminaire à Alger (FAF)

Le deuxième séminaire sur le football féminin qui se tient à Alger en marge de la tenue du tournoi UNAF qualificatif pour la phase finale de la Ligue des champions 2024, a débuté ce lundi en présence du président de la Fédération algérienne et vice-président de l'UNAF, Walid Sadi.

Ce séminaire de deux jours (26 et 27 août 2024) organisé par l'Union nord-africaine de football, sous l'égide de la CAF, et en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF) est destiné principalement aux administratrices des clubs féminins algériens, avec au menu plusieurs thèmes abordés qui concernent la gestion des clubs, précise l'instance fédérale sur son site officiel.

Le président de la FAF, Walid Sadi, qui accorde beaucoup d'importance au développement du football féminin en Algérie, a présidé la cérémonie d'ouverture de ce séminaire, qui a vu la présence également du directeur exécutif de l'UNAF, Mahmoud EL Hamami ainsi que celle du secrétaire général, Nadir Bouzenad, selon la même source.

Dix représentants de clubs féminins algériens en plus des trois clubs étrangers présents actuellement en Algérie (ASF Soussse, FC Tutankhamun et FA Rabat) ont pris part à ce séminaire. Pour rappel, un premier séminaire, intitulé "Football Féminin avec un Staff Féminin" a été organisé à Alger les 23 et 24 août 2024.

## CAN U20 (PRÉPARATION) Double confrontation amicale contre la Tunisie au menu des Verts

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) disputera deux matchs amicaux face à la Tunisie à Tunis, les 6 et 9 septembre prochains, en prévision du tournoi UNAF qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie, a indiqué mardi la Fédération algérienne de la discipline (FAF).

"Les deux matchs amicaux face à la Tunisie à Tunis, se disputeront le vendredi 06 et le lundi 09 septembre 2024", précise l'instance fédérale. Avant de rallier la capitale tunisienne pour un stage de 10 jours, les joueurs algériens seront en regroupement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa les 30 et 31 août, ajoute la FAF.

Cette double confrontation amicale permettra aux joueurs de la sélection des U20 de peaufiner leur préparation en prévision du tournoi UNAF qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations U20, prévu en octobre.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS - TRANSFERTS Le Bolivien Adalid Terrazas s'engage avec l'USMA (Club)

Le milieu de terrain international bolivien Adalid Terrazas (24 ans) s'est engagé avec l'USM Alger pour un contrat de trois ans, a indiqué mardi le club de la Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux. Evoluant au club d'Always Ready en Ligue de football professionnel bolivienne, le talentueux milieu de terrain compte six sélections en équipe nationale dont la dernière remonte à la Copa América 2024, organisée le mois de juillet dernier aux Etats-Unis.

Le club de la capitale qui s'apprete à participer à la Coupe de la Confédération africaine s'est montré très actif sur le marché des transferts lors du mercato estival, en renforçant son effectif avec sept joueurs évoluant dans différents compartiments.

Il s'agit de l'attaquant sénégalais Sékou Gassama, le latéral gauche Lyès Chetti, les défenseurs centraux Imadeddine Azzi et Kévin Mondeko, ainsi que les milieux offensifs Houssam-Eddine Ghacha, le Nigérien Wale Musa Ali et le Congolais Glody Likonza. Dirigé par l'entraîneur tunisien Nabil Maloul, le club se trouve actuellement Tabarka (Tunisie) pour un stage de préparation d'avant-saison, pendant lequel il devrait disputer plusieurs matchs amicaux.

## COMPÉTITIONS INTER-CLUBS DE LA CAF (2E TOUR PRÉLIMINAIRE) Sept stades algériens homologués par la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a homologué sept (07) stades algériens pour accueillir, entre autres, les matchs du deuxième tour préliminaire des compétitions interclubs africaines (Ligue des champions et Coupe de la Confédération) pour cette saison 2024-2025, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) lundi.

Les sept infrastructures sportives algériennes appelées à accueillir les rencontres du deuxième tour préliminaire des compétitions interclubs de la CAF sont: le stade 5 juillet, Nelson Mandela et "Chahid Ali Ammar dit Ali la Pointe" (Alger), Stade Hocine Ait Ahmed (Tizi-ouzou), Stade Chahid Halmaoui (Constantine), Miloud Hadeff (Oran) et 19 mai 56 (Annaba).

Pour rappel, quatre clubs algériens sont qualifiés pour le deuxième tour préliminaire des compétitions interclubs de la CAF. En Ligue des champions, le MC Alger (champion d'Algérie) et le CR Belouizdad (vice-champion) ont validé jeudi et dimanche leur billet pour le second tour de la prestigieuse compétition, tandis qu'en Coupe de la Confédération, l'Algérie sera présente avec deux équipes, le CS Constantine qui a éliminé dimanche la formation rwandaise de Police FC et l'USM Alger, ancien vainqueur de la compétition et exemptée du premier tour.

Au second tour de la Ligue des champions, le MC Alger affrontera l'US Monastir (Tunisie) et le CR Belouizdad croisera le fer avec l'AS Douanes du Burkina Faso. En Coupe de la Confédération, l'USM Alger rencontrera le Stade Tunisien et le CS Constantine affrontera les Ghanéens du FC Nsoatreman. Les matchs aller 13-15 septembre, et les rencontres retour 20-22 septembre.

## LIGUE 2 Report de l'AGO de l'ASM Oran, les entraînements pas encore repris

L'assemblée générale ordinaire (AGO) de l'ASM Oran, initialement prévue pour lundi soir, a été reportée pour absence de quorum, au moment où cette formation de Ligue 2 de football n'a toujours pas lancé ses préparatifs en vue de la prochaine saison dont le coup d'envoi est prévu pour le 20 septembre prochain.

Cette AGO devait être consacrée à la lecture puis l'approbation des bilans moral et financier du bureau exécutif sortant présidé par Merouane Baghor. Elle devra être suivie par une assemblée élective pour élire un nouveau bureau au titre du mandat olympique 2024-2028.

Le report de ce rendez-vous complique davantage les affaires de cette formation, qui s'apprête à disputer sa neuvième saison de suite dans l'antichambre de l'élite après avoir perdu sa place en Ligue 1 à l'issue de l'exercice 2015-2016, prévient-on dans les milieux du club.

En effet, l'ASMO est d'ailleurs l'un des rares clubs de son palier qui n'a pas encore repris les entraînements en vue de la nouvelle saison, sachant que les gars de "M'dina J'dida" ont attendu jusqu'à la dernière journée du précédent exercice pour assurer leur maintien.

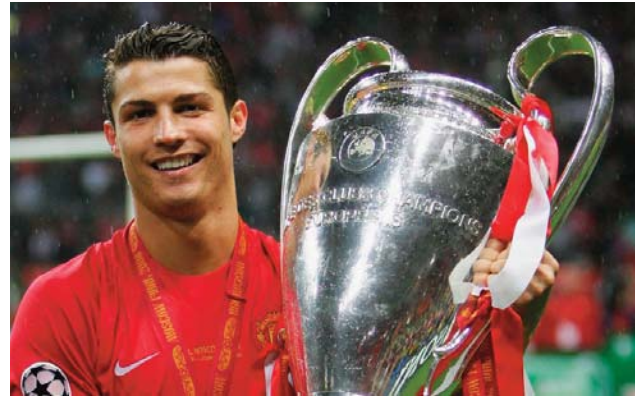
## UEFA Cristiano Ronaldo sera sacré jeudi Meilleur buteur de l'histoire de la Champions League

L'attaquant international Cristiano Ronaldo, meilleur buteur de l'histoire de l'UEFA Champions League, recevra jeudi une distinction spéciale des mains du président de l'instance, Aleksander Ceferin, en reconnaissance de l'empreinte remarquable qu'il a laissée dans la compétition la plus prestigieuse au monde.

Les réalisations de Ronaldo dans la plus grande compétition interclubs d'Europe — accomplies sur plus de 18 ans — seront mises à l'honneur à l'occasion de la cérémonie du tirage au sort inaugural de la phase de ligue à 36 équipes de l'UEFA Champions League 2024/25, qui se tiendra ce jeudi 29 au Forum Grimaldi, à Monaco.

L'ancien attaquant du Sporting Portugal, de Manchester United, du Real Madrid et de la Juventus a marqué 140 buts en Champions League en 183 matches disputés, soit onze buts de plus que Lionel Messi et 46 de plus que Robert Lewandowski, respectivement deuxième et troisième du classement des buteurs.

Ronaldo a terminé sept saisons en Champions League en tant que meilleur buteur — plus que tout autre joueur —, de ses huit buts lors du parcours victorieux de Manchester United durant la saison 2007/08 à ses quinze réalisations en 2017/18, alors que le Real Madrid remportait son troisième titre consécutif. Il détient également le record du plus grand nombre de buts



marqués au cours d'une seule saison de Champions League, puisqu'il a trouvé 17 fois le chemin des filets en 2013/14, y compris lors de la victoire après prolongation contre l'Atlético Madrid en finale.

L'attaquant portugais a remporté la compétition une fois avec Manchester United et quatre fois avec le Real Madrid, devenant ainsi le premier quintuple vainqueur de l'histoire de la compétition. A ce jour, il est le seul joueur à avoir marqué lors de trois finales différentes de l'UEFA Cham-

pions League (2008, 2014 et 2017).

Il détient également le record de la plus longue série de buts en Champions League, avec des réussites lors de onze matches consécutifs, de juin 2017 à avril 2018. Ronaldo a également réalisé huit coups de chapeau en Champions League.

Le multiple Ballon d'Or et Joueur de l'année de l'UEFA est également le meilleur buteur de tous les temps dans toutes les compétitions interclubs de l'UEFA (145 buts, 197 matches disputés) et le joueur le plus prolifique

de l'histoire du football masculin international (130 buts, 212 matches disputés).

**La carrière de Ronaldo en champions League en chiffres:**

**Matches disputés :** 183

**Buts marqués :** 140

**Victoires :** 5 (2008, 2014, 2016, 2017, 2018)

**Meilleur buteur :** 7 fois (2007/08, 2012/13, 2013/14, 2014/15, 2015/16, 2016/17, 2017/18)

**Plus grand nombre de buts au cours d'une saison :** 17 (2013/14)

**Plus longue série de buts :** 11 matches.

## NIGERIA L'Allemand Bruno Labbadia nommé sélectionneur

La Fédération nigérienne de football (NFF) a nommé mardi l'Allemand Bruno Labbadia, 58 ans, comme nouveau sélectionneur de l'équipe nationale. Le natif de Darmstadt succède au Nigérian Finidi George, pourtant nommé fin avril. Mais ce dernier a été renvoyé pour mauvais résultats après un match nul contre l'Afrique du Sud (1-1) et une défaite au Bénin (2-1) en juin, qui laissent les Super Eagles en très mauvaise posture dans le groupe C des qualifications pour la Coupe du monde 2026, avec seulement trois points en quatre matches.

Labbadia dirigera d'abord les coéquipiers de Victor Osimhen contre le Bénin et le Rwanda dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 le mois



prochain. Le Nigeria accueillera le Bénin à Uyo le 7 septembre, avant de se rendre au Rwanda trois jours plus tard.

"Le comité exécutif de la NFF a approuvé la recommandation de

son sous-comité technique et de développement de nommer M. Bruno Labbadia à la tête des Super Eagles", a expliqué le secrétaire général de la NFF, Mohammed Samsi, cité dans un communiqué. "La nomination prend effet immédiatement", a-t-il ajouté.

Bruno Labbadia est un ancien attaquant international allemand, notamment passé par Kaiserslautern et le Bayern Munich. Le technicien a ensuite entraîné plusieurs clubs de Bundesliga de premier plan comme le VfB Stuttgart, le Bayer Leverkusen et Wolfsburg, sans remporter de titres. Il est le sixième Allemand à diriger les Super Eagles, finalistes malheureux de la CAN en février dernier contre la Côte d'Ivoire mais absents au Mondial-2022.

## CHAMPIONNAT SAOUDIEN - TRANSFERTS Bendbeka prolonge de deux saisons son contrat avec El Fateh

L'international algérien, Sofiane Bendbeka a prolongé son contrat de deux saisons supplémentaires, a annoncé la direction du club saoudien El-Fateh de football. "L'histoire continue" a indiqué le site officiel du club saoudien de première division.

Le président Mansour El-Afalek, accompagné de

quelques responsables du club, étaient présents à la cérémonie de la signature du nouveau contrat. La prolongation du bail de l'ancien joueur du MC Alger avec la formation saoudienne ou il évolue depuis 2020, prouve la confiance de la direction d'El-Fateh et satisfaction des performances du joueur algérien.

Pour sa part, Sofiane Ben-

debeka, s'est montré très heureux de continuer l'aventure avec El-Fateh, en affichant son ambition de poursuivre ses efforts pour atteindre les objectifs fixés. Le joueur algérien est considéré comme l'un des principaux tauliers d'El-Fateh, eu égard à son excellent rendement durant les précédentes saisons avec le club.



**TOTTENHAM SOLOMON PRÊTÉ À LEEDS**

Un temps associé à l'Olympique de Marseille sur ce mercato d'été, l'ailier de Tottenham Manor Solomon (25 ans) prend finalement la direction de Leeds. Ce mardi, l'international israélien a été officiellement prêté, sans option d'achat, aux Peacocks.



**MAN CITY CANCELO VENDU À AL-HILAL**

En difficulté lors de la saison écoulée, le milieu de l'Atletico Madrid Saul Niguez (29 ans, 34 apparitions et 1 but en Liga pour la saison 2023-2024) va résilier son contrat, qui court pourtant jusqu'en juin 2026. Selon le journaliste Fabrizio Romano, l'international espagnol va rebondir à Séville, où il touchera moins de la moitié de son salaire actuel. Saul est attendu lundi en Andalousie, afin de passer sa visite médicale et signer son contrat.

**AL-NASSR RONALDO A RÉCLAMÉ ZIDANE !**

Sur ce début de saison, l'attaquant d'Al-Nassr Cristiano Ronaldo (39 ans) n'a pas masqué sa frustration face aux résultats décevants de son équipe, battue par Al-Hilal (1-4) en finale de la Supercoupe d'Arabie saoudite et tenue en échec par Al-Raed (1-1) en Saudi Pro League. Face à cette situation, l'entraîneur du club saoudien Luis Castro, sous contrat jusqu'en juin 2025, se retrouve déjà en grand danger.

Pour éventuellement remplacer le technicien portugais, Ronaldo a soufflé un nom à sa direction selon les informations du quotidien Marca ce mardi : Zinédine Zidane ! Par le passé, le Français, toujours libre depuis la fin de son aventure au Real Madrid en 2021, a été approché à plusieurs reprises par l'Arabie saoudite, mais a toujours repoussé cette possibilité en raison de son envie de prendre les commandes de l'équipe de France. Mais sur la demande de CR7, Al-Nassr pourrait donc insister...

**CHELSEA PENDERS RECRUTÉ 20 M€**

Toujours aussi agressif sur le marché des jeunes, Chelsea s'est attaché les services du gardien Mike Penders (19 ans, 2 matchs toutes compétitions cette saison) en provenance de Genk. Ce mardi, les Blues ont officialisé le recrutement du Belge pour 20 millions d'euros (bonus compris). Signé jusqu'en juin 2032 par le club londonien, le portier va rester en prêt à Genk pour la saison 2024-2025.



**NAPLES LUKAKU, ACCORD CONFIRMÉ AVEC CHELSEA**

Priorité de l'entraîneur de Naples Antonio Conte, l'attaquant de Chelsea Romelu Lukaku (31 ans) se dirige, comme prévu, vers la formation italienne. Selon le journaliste de Sky Italia Gianluca Di Marzio, les deux clubs sont bien tombés d'accord pour un transfert de l'international belge, qui doit passer sa visite médicale ce mercredi chez les Partenopei. Le montant de l'opération devrait s'élever à 45 millions d'euros (bonus compris), pour celui que les Blues avaient racheté 113 millions à l'Inter Milan en 2021. Un échec.



**JUVENTUS KOOPMEINERS ARRIVE POUR 59 M€**

Ciblé par la Juventus Turin depuis plusieurs semaines, le milieu de l'Atalanta Bergame Teun Koopmeiners (26 ans) va bien rejoindre les Bianconeri dans les derniers jours du mercato. Selon le journaliste Fabrizio Romano, les deux clubs ont trouvé un accord ce mardi sur les bases d'un transfert estimé à 59 millions d'euros (bonus inclus) pour l'international néerlandais, dont le contrat avec la Dea court jusqu'en juin 2027. Le Batave devrait passer sa visite médicale dans le Piémont mercredi.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Gérant  
Fayçal Laouar  
Directeur de rédaction et publication  
Dif Abdehamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## 75<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DES CONVENTIONS DE GENÈVE L'humanité vit les pires séquences de son histoire à travers le génocide de Ghaza

A l'heure de la célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire des conventions de Genève, les crimes les plus abjectes et les pires atrocités sont commis depuis plus de 320 jours par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, sous le regard impuissant de toute l'humanité, ce qui remet en question l'efficacité et la perspicacité de ces quatre Conventions.

Depuis octobre 2023, l'humanité vit l'une des pires séquences de son histoire post-seconde guerre mondiale : l'agression sioniste contre le peuple palestinien. Une agression qui a méthodiquement, et durant plus de 320 jours d'atrocités, transgressé toutes les règles du droit international humanitaire en temps de guerre établies par les Conventions de Genève et de ses protocoles additionnels de 1977.

Bombardements délibérés d'hôpitaux, de structures sanitaires et attaques ciblées contre le personnel de santé palestinien, prohibés par les deux premières conventions (celles de 1864 et de 1906), maltraitements, tortures et assassinats de prisonniers (palestiniens) protégés par la troisième convention de 1929, massacres quotidiens des populations civiles, en majorité des femmes et d'enfants, interdits par la quatrième convention établie au lendemain de la seconde guerre mondiale ainsi que ses deux protocoles de 1977...

L'entité sioniste a piétiné tous les accords signés par 196 Etats dans le monde. Crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide, les pires qualificatifs ont été utilisés pour décrire les atrocités sionistes. Mais, aveuglée par sa folie meurtrière, l'entité sioniste continue de mépriser toutes les mesures prises contre elle et toute dénonciation de ses crimes, y compris celles émanant des mécanismes internationaux mis en place pour faire respecter les règles établies par les Conventions de Genève.

Ni les déclarations de la présidente du Comité International de la Croix Rouge (CICR) Mir-



jana Spoljaric, qui en visite à Ghaza en décembre 2023, dénonçait déjà, le "niveau de souffrance humaine intolérable", ni les appels du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, à mettre fin au "cauchemar interminable" auquel le peuple palestinien fait face, ne trouvent d'échos chez les criminels de guerre sionistes. D'ailleurs, le 22 juin 2024, l'entité criminelle a attaqué le siège du CICR à Ghaza faisant 22 martyrs et plus de 45 blessés, une réponse cynique aux propos de la présidente du Comité qui déclarait quelques semaines plus tôt que cette guerre a brisé "tout sentiment d'humanité partagé".

Plus grave encore, l'entité sioniste refuse de se conformer aux injonctions de la plus haute juridiction de l'ONU. Le 26 janvier 2024, la Cour internationale de justice a, dans un précédent historique suite à une plainte déposée par l'Afrique du Sud accusant l'entité sioniste de commettre un acte de génocide, demandé à l'entité criminelle de s'interdire toute attaque contre

les Palestiniens, de sanctionner les responsables incitant à la violence et d'autoriser l'entrée de l'aide humanitaire.

Le 24 mai, la Cour conclut que l'entité sioniste "doit arrêter immédiatement son offensive militaire à Rafah". Et quelques semaines plus tard, le 19 juillet, la CIJ déclare que l'occupation des territoires palestiniens par l'entité sioniste viole le droit international et demande à cet occupant de mettre fin à sa présence dans ces territoires. Le 20 mai, c'est autour de la Cour pénale internationale (CPI), l'autre mécanisme supposé garantir le respect des droits inscrits dans les conventions de Genève, de déclarer que le premier ministre et le ministre de la défense du gouvernement d'occupation sioniste "portent la responsabilité pénale de crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis sur le territoire de l'Etat de Palestine (dans la bande de Ghaza) à partir du 8 octobre 2023 au moins".

Mais malgré toutes ces accusations, dénonciations et déci-

sions de la justice internationale ainsi que la mobilisation de l'opinion publique internationale qui continue à dénoncer dans les rues des grandes capitales l'horreur des actes commis contre le peuple palestinien, l'entité sioniste poursuit son abominable génocide au mépris de l'humanité entière. Un mépris qui interpelle aujourd'hui sur la pertinence des Conventions de Genève de 1949.

Une interpellation qui vient rappeler l'incapacité des mécanismes internationaux en charge de faire respecter les règles des conventions internationales à appliquer leurs propres décisions pour faire cesser la forfaiture sioniste. Récemment, un mémorandum "urgent" a été envoyé par 30 personnalités des droits de l'homme à la Cour pénale internationale, avait révélé la fondation Palestinienne pour les droits de l'homme "Chaheed" (témoin). Ce mémorandum appelle à "accélérer l'émission des mandats d'arrêt nécessaires pour mettre fin au génocide en cours dans la bande de Ghaza", avertissant que tout retard "renforce l'impunité et encourage à commettre de nouveaux crimes".

Auparavant, l'Algérie, par la voix de son représentant permanent à l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, a lancé un énième appel pour "la mise en œuvre immédiate et totale des résolutions du Conseil de sécurité y compris la résolution 2735", relative à un cessez-le-feu à Ghaza, afin de mettre fin aux massacres sionistes et aux violations des plus élémentaires des droits humains, foulés au pied au vu et au su de tous.

## ALGÉRIE - EGYPTE M. Attaf présente ses condoléances suite au décès de l'ancien ministre égyptien des Affaires étrangères Dr. Nabil Al Arabi

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a adressé, mardi, deux messages de condoléances au ministre des Affaires étrangères, de l'Emigration et des Expatriés de la République arabe d'Egypte, pays frère, M. Badr Abdelaty, ainsi qu'au secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, M. Ahmed Aboul Gheit, suite au décès du Dr. Nabil Al Arabi, ancien ministre égyptien des Affaires étrangères et ancien secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, indiqué un communiqué du ministère.

"Suite au décès du Dr. Nabil Al Arabi, ancien ministre égyptien des Affaires étrangères et ancien secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a adressé, ce jour, deux messages de condoléances au ministre des Affaires étrangères, de l'Emigration et des Expatriés de la République arabe d'Egypte, pays frère, M. Badr Abdelaty, ainsi qu'au secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, M. Ahmed Aboul Gheit", lit-on dans le communiqué.

M. Ahmed Attaf a exprimé dans ses deux messages "ses sincères condoléances et ses profonds sentiments de compassion aux proches du défunt, et à toute la famille diplomatique égyptienne ainsi qu'aux membres du secrétariat général de la Ligue arabe, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis", ajoute le communiqué. Le ministre a également salué "le riche parcours du défunt, qui était une des figures éminentes de la diplomatie égyptienne et un des doyens de l'action arabe commune et que l'histoire se souviendra de leur dévouement et loyauté dans la défense des causes et des priorités de la région arabe, au moment où elle vit une des périodes les plus difficiles de son histoire", conclut le communiqué.

## ORGANISATION DE COOPÉRATION ISLAMIQUE M. Belmehdi participe à la 50<sup>e</sup> session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, prendra part les 29 et 30 août à Yaoundé (Cameroun), aux travaux de la 50<sup>e</sup> session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de coopération islamique (OCI), indique, mardi, un communiqué du ministère.

"M. Belmehdi conduira la délégation algérienne participant à la 50<sup>e</sup> session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI, qui se tiendra les 29 et 30 août à Yaoundé (Cameroun)", précise la même source.

## SAHARA OCCIDENTAL - TICAD Le Makhzen bafoue les règles les plus élémentaires du droit international (comité arabe)

Le Comité arabe de solidarité avec le peuple sahraoui a dénoncé la tentative d'agression par un diplomate marocain contre la délégation sahraouie ayant participé aux réunions préparatoires de la Réunion ministérielle de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), affirmant que le Makhzen bafoue les règles les plus élémentaires du droit international.

Le Comité arabe a précisé, dans un communiqué, avoir "suivi avec une profonde indignation la violation, par les +nervis+ du régime du Makhzen marocain, des règles du droit international, des usages diploma-

tiques et de la souveraineté des Etats, à travers une tentative d'agression physique contre le représentant de la République arabe sahraouie démocratique, Lamine Aba Ali, lors de la réunion des experts préparatoire de la Réunion de la TICAD à Tokyo (Japon)".

"Cette agression honteuse et indignante du Makhzen révèle le véritable visage de ce régime qui ne respecte pas les règles, les droits et les lois les plus élémentaires, et qui, par conséquent, n'a pas sa place au sein de la communauté internationale", a ajouté le communiqué. Le Comité arabe, dans ce contexte, appelé l'Union africaine à "ex-

poser ce régime délétère de l'union continentale en retirant au Maroc sa qualité de membre de l'Union africaine, car il n'apportera que des maux à l'union et à la communauté internationale avec ses idées vicieuses (...) et nuira à l'image de l'union aux yeux de cette communauté internationale". Le Comité arabe a aussi appelé le Gouvernement japonais à "enquêter sur cette agression ayant porté atteinte à sa souveraineté sur son propre territoire, ternir l'image de ce pays civilisé et attenté à la dignité d'un pays hôte présent sur son territoire" et à "appliquer la sanction appropriée à l'encontre de ce régime".

## SOLIDARITÉ M<sup>me</sup> Krikou préside une réunion de coordination sur les préparatifs de la rentrée scolaire des personnes aux besoins spécifiques

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a présidé, mardi à Alger, par visioconférence, une réunion de coordination avec les directeurs de l'Action sociale des wilayas, consacrée aux derniers préparatifs de la rentrée scolaire des personnes aux besoins spécifiques.

Dans son allocution à cette occasion, la ministre a affirmé que le secteur de la Solidarité nationale "a pris toutes les dispositions pour accueillir les enfants aux besoins spécifiques

dans les meilleures conditions", notamment en ce qui concerne les aspects éducatifs et pédagogiques tout en assurant les moyens d'apprentissage nécessaires, outre les mesures d'accompagnement psychologique et social pour cette catégorie.

M<sup>me</sup> Krikou a souligné que son secteur prenait en charge près de 34.000 enfants avec différents handicaps, répartis sur 239 établissements d'éducation spécialisés relevant du secteur, et 18 annexes dotées des équipements pédagogiques nécessaires selon la nature de

l'handicap, en sus de plus de 1.300 classes spéciales. La ministre a également révélé que de nouvelles structures seront ouvertes lors de la prochaine rentrée pour renforcer les établissements d'éducation spécialisés relevant du secteur, dotés des moyens pédagogiques nécessaires au profit des personnes aux besoins spécifiques, afin de faciliter leur apprentissage scolaire. Concernant l'encadrement, la ministre a précisé qu'il était assuré par des enseignants et des éducateurs spécialisés pour la prise en charge pédagogique, ainsi que des

psychologues et des assistants sociaux pour l'accompagnement psychologique et social de ces enfants.

M<sup>me</sup> Krikou a rappelé, à cette occasion, la distribution de plus de 180.000 cartables équipés de fournitures scolaires au profit des enfants issus de familles démunies en prévision de la prochaine rentrée scolaire, soulignant le rôle des cellules de proximité relevant du secteur de la solidarité nationale pour cerner les besoins des familles nécessiteuses.

## BLIDA 16 nouveaux établissements éducatifs la prochaine rentrée scolaire



Seize (16) nouveaux établissements scolaires seront ouverts dans la wilaya de Blida pour accueillir les élèves de la prochaine rentrée scolaire 2024/2025, a-t-on appris lundi, auprès des services de la wilaya.

Sur ces 16 établissements, 11 sont des groupes scolaires qui seront ouverts dans les communes de Mouzaïa, Bouaïrfa, Chebli, Oued Djer et Bouinane, ainsi qu'au pôle urbain "feu Moudjahid Ahmed Ferroukhi" (Haouch Errih) de Meftah, a-t-on précisé.

Les nouvelles structures ont été réalisées dans le but d'assurer des conditions de scolarité idoines aux enfants des familles relogées dans les nouveaux sites d'habitation, est-il expliqué.

Il est aussi prévu la réception, à la prochaine rentrée scolaire, de trois nouveaux CEM à Bouaïrfa, Safsaf et Haouch Errih, dans la commune de Meftah, en plus de deux (2) lycées à Bougara et d'un 3e à Safsaf, commune de Meftah, à l'extrême Est de Blida, selon la même source.

Les services de la wilaya ont, par ailleurs, souligné la réalisation attendue, au titre des efforts visant à réduire la surcharge des classes, de 88 classes d'extension, deux CEM avec demi-pension et six (6) cantines scolaires pour assurer des repas chauds aux élèves.

Le secteur de l'éducation a aussi bénéficié d'une enveloppe de plus de deux (2) milliards de DA destinés au réaménagement et à la réhabilitation de différentes écoles primaires de la wilaya.

Pour rappel, le secteur sera renforcé durant les prochains mois, avec six (6) nouveaux établissements scolaires lancés en réalisation dans plusieurs communes, en vue d'améliorer les conditions de scolarité.

## BÉCHAR Le 2<sup>e</sup> atelier international sur la gestion des ressources en eau prévu du 27 au 29 octobre prochain (Organisateurs)

Le 2<sup>ème</sup> atelier international sur la gestion des ressources en eau se tiendra du 27 au 29 octobre prochain à l'initiative de l'Université Mohamed-Tahri de Béchar (UMTB), a-t-on appris hier des organisateurs.

L'objectif de cet atelier, auquel participeront, outre la représentation algérienne, des spécialistes et chercheurs en eau de plusieurs pays (Sultanat d'Oman, France, Tunisie et Libye), est de débattre des avancées récentes liées à la gestion des ressources en eau, a précisé Pr. Touhami Merzougui, expert en eau et enseignant-chercheur à l'UTMB, et membre du comité organisateurs.

Cette rencontre sera un espace dédié aux spécialistes académiciens et autorités locales et nationales de faire le point sur les derniers développements réalisés dans le domaine.

Plusieurs conférences, communications, ateliers et sessions posters ainsi que des tables-rondes sont prévus, donnant lieu à la présentation de l'avancement de la recherche et du savoir-faire dans le domaine de la gestion des ressources eau, permettant de créer des opportunités



de rencontre et de collaboration entre les différents pôles concernés par la question, a-t-il dit.

Selon les organisateurs, les stratégies de gestion durable des ressources en eau doivent tenir compte des nombreuses interactions au sein du lien entre l'eau, l'alimentation en eau potable (AEP), les énergies et les écosystèmes, et qui ne peuvent être développées qu'en étroite coopération

entre les pays, les secteurs d'activités et les parties prenantes à travers le pays.

Plusieurs thèmes concernant la gestion quantitative et qualitative de l'eau en régions aride et semi-aride, le système de partage des eaux traditionnel en zone aride, le patrimoine eau, les systèmes d'information avancés basés sur les nouvelles technologies de l'information et de la communica-

tion (TIC) pour l'amélioration de la gestion des eaux souterraines, la salinité des eaux et le traitement des eaux saumâtres, la pollution et la vulnérabilité des ressources en eau, la recharge des nappes, ainsi que la réutilisation des eaux usées épurées dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de loisirs, seront au centre des travaux de cette rencontre.

Des thèmes liés aussi à l'utilisation conjointe des eaux de surface, des eaux souterraines et des eaux non conventionnelles, dans l'agriculture, l'AEP et l'industrie, seront aussi au centre des débats des participants à cet atelier international, qui sera aussi consacré aux questions concernant le changement climatique et les risques naturels dont les inondations, ainsi que les moyens et outils de prévision et de protection des ressources en eau, selon la même source.

## CAMP D'ÉTÉ El-Meniaa: Une centaine d'enfants se rendent à un camp d'été à Zéralda

Un groupe de cent (100) enfants, issus des différentes communes de la wilaya d'El-Meniaa s'est rendu lundi soir à la ville côtière de Zéralda, wilaya d'Alger, dans le cadre des camps d'été (2024) au profit des enfants du Sud, a-t-on appris mardi de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Dernier d'un programme de six contingents programé par la DJS

au profit des enfants de la wilaya, ce groupe, qui a pris le départ de l'auberge "Chahid Boubekeur Bencheikh" (commune d'El-Meniaa), s'est déplacé à bord de deux bus climatisés et bien équipés, accompagnés de cinq (5) encadreurs et animateurs du secteur de la Jeunesse et Sports.

Le DJS d'El-Meniaa, Abdelkader Zenguat, a indiqué que ces estivants,

issus de familles nécessiteuses, adhérents aux établissements juvéniles ou membres des Scouts musulmans algériens (SMA) et d'associations, profiteront, lors de leur détente d'une dizaine de jours, d'un riche programme récréatif et culturel.

La wilaya d'El-Meniaa s'est vue accorder cette saison 600 places dans les camps d'été, a-t-il fait savoir.

## CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN Remise de 2.000 cartables à des élèves issus de familles démunies à Mila

Les autorités de la wilaya de Mila ont réceptionné, lundi, 2.000 cartables contenant des fournitures scolaires, octroyés par le Croissant-Rouge algérien (CRA) à des élèves issus de familles démunies dans cette wilaya, en prévision de la rentrée scolaire 2024-2025.

"Cette opération, inscrite dans le cadre d'une campagne nationale initiée par le

CRA en prévision de la prochaine rentrée des classes, vise à distribuer des fournitures scolaires aux élèves issus de familles nécessiteuses à travers toutes les wilayas du pays", a déclaré, au siège de la wilaya de Mila, la présidente de cette organisation, Ibtissem Hamlaoui, en marge de la remise de ce lot de cartables et de fournitures scolaires au wali, Mostafa Koraïch. Mme

Hamlaoui a ajouté qu'en plus de ce lot, contenant également des tabliers d'écologues, le CRA a aussi fait don d'équipements médicaux à des salles de soins des communes de Telegghma et d'Ain Melouk, au titre d'une opération visant à "équiper 500 salles de soins au niveau national".

Mme Hamlaoui a accompagné le wali de Mila dans la commune de Ferdjioua où

ont été mis en service des projets de raccordement de 440 foyers au réseau du gaz naturel à travers plusieurs communes, et où ont été lancés des travaux de raccordement de 100 autres foyers. La présidente du CRA s'est également rendue dans les communes d'Ain Melouk et de Telegghma où elle a visité les deux salles de soins ayant bénéficié d'équipements médicaux.

## FÊTE DE LA FIGUE Tizi-Ouzou: une cinquantaine d'exposants attendus à Lemsella

Une cinquantaine d'exposants sont attendus à la 14<sup>e</sup> édition de la fête de la figue qui s'ouvrira jeudi prochain au village Lemsella, dans la commune d'Illoula Oumalou, à l'extrême sud-est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

"Cette année, comme pour la précédente édition, nous accueillerons une cinquantaine d'exposants, car c'est le nombre de participants que nous pouvons recevoir au niveau des stands qui seront dressés à travers les ruelles du village", a expliqué à l'APS, le président de l'association culturelle Tighilt Lemsella, organisatrice de la fête, Mohand Bouâchrine. Toutefois, le nombre des wilayas participantes à ce rendez-vous annuel, sera revu à la hausse puisque elles seront au nombre de 10, alors qu'elle n'étaient que 8 en 2023, a observé M. Bouâchrine.

Outre les exposants du village lui-même et ceux de la wilaya de Tizi-Ouzou, Lemsella accueillera des participants de Bejaïa, Bouira, Boumerdes, Alger, Blida, Constantine, Touggourt, Mila et Saida, a-t-on appris de

même source. Concernant le programme de la fête de la figue de cette année qui s'étalera sur deux jours, il est prévu, comme de coutume, une exposition de figues sèches notamment, vue que les fruits frais du figuier ne se conservent pas longtemps une fois cueillis. Le programme comprend également une conférence-débat sur la culture et la transformation de la figue, animée par un cadre de la direction de wilaya des services agricoles. Des démonstrations sur la confection artisanale de claires de séchage des figues et des paniers traditionnels pour la récolte et le transport des figues fraîches, ainsi que sur la plantation de figuiers, sont aussi au menu de cette 14<sup>e</sup> édition.

Les organisateurs ont aussi prévu une animation culturelle alliant chorale, théâtre, chant féminin traditionnel, spectacle de magie, entre autres.

La 14<sup>e</sup> édition de la fête de la figue de Lemsella est organisée par l'association culturelle Tighilt Lemsella en collaboration avec le comité de village Lemsella. Elle est placée sous l'égide des Assemblées populaires de wilaya



(APW) et communale (APC) d'Illoula Oumalou. L'événement est soutenu par les directions des services agricoles, de la culture et des arts, du tourisme et de l'artisanat, de la jeunesse et des sports, ainsi que par le théâtre régional Kateb Yacine.

## FRANCE

**Saisie record de plus de 10 tonnes de cocaïne dans les Caraïbes**

Une "saisie record" de plus de 10 tonnes de cocaïne a été opérée sur un navire de pêche à environ 1.220 km au large de la Martinique, île française des Caraïbes, ont annoncé hier les Forces armées aux Antilles (FAA).

Le navire, intercepté dans la nuit du 14 au 15 août, contenait "environ 300 ballots" testés positivement à la cocaïne, précisent les FAA dans un communiqué.

"Au total, les ballots saisis représentent un poids inédit de 10,552 kg, soit la deuxième plus grosse saisie de la Marine nationale", selon la même source.

Après son interception, le navire et sa cargaison ont été ramenés à Fort-de-France, en Martinique, et remis à l'antenne Caraïbe de l'office antistupéfiants (Ofast), à qui ont été confiées les investigations. "Une information judiciaire a été ouverte des chefs d'infractions à la législation sur les stupéfiants en bande organisée, association de



malfaiteurs et détention aggravée d'armes de catégorie B", ajoute le communiqué, qui précise que neuf personnes - six de nationalité

brésilienne, deux de nationalité colombienne et une de nationalité vénézuélienne - ont été présentées à un juge de la juridiction interrégio-

nale spécialisée (JIRS) de Fort-de-France et incarcérées.

L'opération est "le fruit d'une étroite coopération interarmées, interservices et internationale", disent les FAA, qui révèlent qu'elle a été rendue possible sur la base d'informations transmises par la National Crime Agency (NCA) britannique et la Drug Enforcement Agency (DEA) américaine, en lien avec l'Ofast.

"Cette nouvelle intervention porte à près de 28 tonnes la quantité de cocaïne interceptée par les FAA depuis le début de l'année et équivaut, à elle seule, à la quasi-totalité des saisies effectuées en 2023, qui s'élevaient à 11 tonnes.

## BRÉSIL

**Les incendies à Sao Paulo causent des pertes conséquentes**

Les incendies dans l'Etat brésilien de Sao Paulo ont causé des pertes économiques estimées à 1 milliard de reais (182 millions de dollars) en seulement trois jours, a déclaré le gouverneur régional Tarcisio de Freitas. Le gouverneur a indiqué que les incendies ont déclenché une alerte maximale dans plus de 50 villes, y compris des centres agricoles clés comme Ribeirão Preto, où

les flammes ont désormais été maîtrisées.

Au moins quatre villes ont fermé leurs écoles lundi en raison de la nécessité de nettoyer les importantes quantités de cendres dans la région, a-t-il ajouté.

"Il est difficile d'estimer les pertes, mais nous les évaluons à 1 milliard de reais," a déclaré le gouverneur. A cause

de la sécheresse et de la chaleur extrême, environ 2.316 incendies se sont déclarés ces derniers jours, suscitant la peur et l'inquiétude parmi les habitants de l'Etat.

Selon l'Institut national brésilien de recherches spatiales, ce chiffre est presque sept fois supérieur à celui des incendies enregistrés en août de l'année dernière.

## ENVIRONNEMENT

**Le SG de l'ONU lance un "SOS mondial" sur la montée des eaux dans le Pacifique**

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a lancé un "SOS mondial" sur la montée des eaux dans le Pacifique, mardi au sommet du Forum des îles du Pacifique (FIP).

"Je suis aux Tonga pour émettre un SOS mondial - Save our Seas (Sauvez nos mers, ndlr) -, sur l'élévation du niveau des mers. Une

catastrophe mondiale met en péril ce paradis du Pacifique", a déclaré M. Guterres, qui a dévoilé des travaux de recherche témoignant d'une élévation plus rapide dans la région que la moyenne mondiale.

Les îles du Pacifique, faiblement peuplées et peu dotées en industries lourdes, rejettent collectivement

moins de 0,02% des émissions mondiales annuelles de gaz à effet de serre.

Ce vaste ensemble d'îles volcaniques et d'atolls coralliens de basse altitude est menacé par la montée des eaux. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) surveille les mesures des marégraphes installés sur des plages du Pacifique

depuis les années 1990.

D'après un nouveau rapport diffusé par cette agence onusienne sur le climat, le niveau des mers s'est accru de quelque 15 centimètres dans certaines zones du Pacifique ces 30 dernières années. La moyenne mondiale est établie à 9,4 centimètres, selon ce travail de recherche.

## INONDATIONS EN BIRMANIE

**Le PAM prévoit d'aider 35.000 personnes touchées**

Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) prévoit d'aider 35.000 personnes touchées par les inondations en Birmanie, au cours des prochains jours.

Le PAM a entamé pendant le week-end sa première intervention en neuf ans dans la région du delta de l'Ayeyarwady, pour atteindre les personnes touchées par les inondations dans ce pays d'Asie du Sud-Est. Cette assistance sera couplée à un soutien nutritionnel pour les mères et les enfants afin de prévenir la malnutrition

aguë. Les récentes inondations dans cette région très sensible aux phénomènes climatiques, connue pour être le grenier à riz, menacent de réduire considérablement les rendements du riz de mousson, mettant en péril, la sécurité alimentaire des personnes les plus vulnérables, en particulier les petits exploitants agricoles, selon l'agence onusienne.

"Les conséquences risquent d'être ressenties non seulement à Ayeyarwady, mais aussi dans l'ensemble de Birmanie. Le PAM prend des mesures rapides pour aider

à atténuer les pénuries alimentaires potentielles", a déclaré dans un communiqué, la Représentante du PAM en Birmanie, Sheela Matthew.

Les distributions en cours marquent la première intervention du PAM dans l'Ayeyarwady depuis neuf ans. La dernière fois que le PAM a apporté son aide, c'était en 2015, à la suite d'inondations généralisées dans la région. Dans le reste du pays, une aide alimentaire vitale a été apportée à 130.000 personnes touchées par les inondations à Bago, Kachin, Kayin, Magway,

Mandalay et Sagaing. Le PAM évalue les besoins dans la région de Rakhine et se tient prêt à intervenir. L'ONU estime à 500.000 le nombre de personnes vivant dans des zones exposées aux inondations dans la région d'Ayeyarwady.

Même avant les inondations, on estimait qu'un quart de la population d'Ayeyarwady, soit 1,5 million de personnes, avait besoin d'une aide humanitaire, selon le plan de réponse et de besoins humanitaires de Birmanie pour 2024.

## JAPON

**Perturbations des transports en amont d'un typhon**

Un typhon de forte intensité qui a commencé à toucher le sud du Japon mardi en perturbant les transports, doit se diriger vers les principales îles de l'archipel avec des conséquences encore plus importantes attendues jusqu'à la fin de semaine.

Mardi soir, le typhon Shanshan se dirigeait selon les autorités vers la petite île méridionale d'Amami, dans le département d'Okinawa, avec des rafales pouvant atteindre 216 km/h. Il doit ensuite se diriger vers le nord et atteindre jeudi l'île de Kyushu, la deuxième plus grande du pays, puis

remonter l'île principale de Honshu jusqu'à dimanche, voire lundi.

En amont de son passage, de fortes pluies ont déjà entraîné la suspension pendant quelques heures des Shinkansen, les trains à grande vitesse, au centre du pays, ainsi que des retards dans d'autres lignes.

Les sociétés ferroviaires ont d'ores et déjà averti que d'autres suspensions de lignes pourraient avoir lieu en fonction de l'évolution du typhon.

Dans les airs, la situation est également surveillée. La

compagnie Japan Airlines a annoncé l'annulation de 116 vols intérieurs mardi et mercredi, ainsi que six vols internationaux. All Nippon Airways a quant à elle déjà annulé 68 vols intérieurs de mercredi à vendredi.

L'Agence météorologique japonaise (JMA) a invité les habitants à "évacuer les endroits dangereux", mettant en garde la population contre de fortes pluies, de potentiels glissements de terrain, des inondations ou la formation de très grosses vagues sur les côtes dans certaines régions.

AP3

## CLIMAT

**Le changement climatique constitue le défi majeur auquel l'humanité est confrontée (OMM)**

Le changement climatique est devenu une crise mondiale, et constitue le défi majeur auquel l'humanité est actuellement confrontée, a alerté mardi, la Secrétaire Générale de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), Celeste Saulo, avertissant que le Pacifique Sud-Ouest, est "gravement touché" par les effets "en cascade", du réchauffement.

Les communautés, les économies et les écosystèmes de la région du Pacifique Sud-Ouest "sont gravement touchés" par les effets "en cascade", du changement climatique, a indiqué Mme Saulo, lors de la 53e réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique (FIP), qui se tient jusqu'à jeudi à Tonga.

"Il est de plus en plus évident que nous manquons rapidement de temps pour inverser la tendance", a-t-elle ajouté.

L'accélération de l'élévation du niveau de la mer, le réchauffement des océans et l'acidification, mettent en péril les îles du Pacifique, qui sont confrontées à des menaces croissantes pour leur viabilité socio-économique et même pour leur existence en raison du changement climatique, alerte l'OMM, dans un nouveau rapport sur l'état du climat dans le Pacifique Sud-Ouest en 2023, avertissant sur ce "triple choc".

L'océan a absorbé plus de 90% de l'excès de chaleur emprisonné par les gaz à effet de serre (GES), et subit des changements qui seront irréversibles pour les siècles à venir.

Pour la cheffe de l'OMM, "les activités humaines ont affaibli la capacité de l'océan à nous nourrir et à nous protéger et, avec l'élévation du niveau de la mer, transformant un ami de toujours en une menace croissante", constatant déjà, "une augmentation des inondations côtières, du recul du littoral, de la contamination des réserves d'eau douce par l'eau salée et du déplacement des communautés". Bien qu'ils constituent une bouée de sauvetage, les systèmes d'alerte précoce, "ne sont disponibles que dans un tiers des petits Etats insulaires en développement du monde", a encore ajouté la responsable onusienne.

Le rapport de l'OMM, a été présenté lors du Forum des îles du Pacifique, accompagné d'un document d'information spécial sur la montée des eaux dans un monde en réchauffement, décrit par le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, comme "un appel d'urgence sur l'élévation du niveau de la mer".

Pour le chef de l'ONU qui a lancé un "SOS mondial" sur la montée des eaux dans le Pacifique, "le problème est mondial", avertissant que la montée des eaux "nous touche tous, et va dévaster la pêche, le tourisme et l'économie bleue, réitérant ses appels "urgents" à une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre et à une meilleure adaptation au changement climatique.